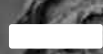




14



Calvados

c|a.u.e

ACTIVITÉ

années

2022

« L'architecture est une expression de la culture.

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence : ...

Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 aura été marquée par un contexte en constante évolution.

L'application de la loi climat et résilience, la difficulté d'approvisionnement des ressources, le coût de l'énergie sont en train de modifier les attentes de nos concitoyens et les demandes des élus.

Que ce soit d'un point de vue social, sociétal, législatif et politique, la transition écologique est à l'œuvre et s'accélère.

Réussir la transition écologique est devenu un élément fondamental pour l'avenir de nos territoires. Elle ne peut plus être une variable d'ajustement dans nos prises de décisions. Toutes les échelles de territoires sont concernées et doivent se mobiliser.

En mesure phare du dispositif, la lutte contre la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers qui, progressivement, doit tendre vers une notion nouvelle : le zéro artificialisation nette. Les changements induits par cette évolution sont encore difficiles à appréhender aujourd'hui mais il est d'ores et déjà certain que les pratiques actuelles en matière de développement et de constructions ne pourront plus perdurer. Le temps est donc à l'expérimentation et à la recherche de nouveaux équilibres et de nouvelles manières de penser et de faire.

Dans ce contexte de transition des pratiques, il est de plus en plus difficile pour nos concitoyens et nos élus de se repérer dans la définition des besoins, dans la mobilisation des aides et dans la réalisation et l'aboutissement des projets. Des besoins et projets qui ne sont plus forcément dans le sens de la consommation, mais des projets qui doivent prendre en compte ce qui existe et faire face à une multitude de contraintes environnementales et écologiques.

L'accompagnement préalable et le conseil devient plus que jamais un enjeu capital pour le développement futur des territoires.

Fort de ses 45 années d'existence, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados constitue donc aujourd'hui un véritable atout et un outil performant pour les particuliers, les élus et les professionnels du département.

Pour cela, il s'appuie sur son savoir-faire fondamental : inventer des pratiques de médiations et des démarches de projets partagés avec pour objectif l'exigence d'une qualité paysagère, architecturale et environnementale renouvelée.

L'écoute et la présence permanente du CAUE sur le terrain à proximité des acteurs locaux, son adaptabilité et son professionnalisme en font un outil d'ingénierie de conseil et de solidarité territoriale prospectif et évolutif. Le CAUE contribue ainsi à l'émergence de nouvelles démarches, à faire évoluer les regards et les exigences et à accompagner le passage de la décision à la réalisation.

En parallèle de cet accompagnement en ingénierie de conseil départementale, il est important également de souligner le rôle fondamental de la médiation culturelle.

En effet, le CAUE permet aux habitants du Calvados et notamment aux plus jeunes, via son accompagnement auprès d'établissements scolaires, de mieux comprendre leur environnement immédiat, de s'y faire une place, de s'y projeter, d'en comprendre l'histoire et d'en devenir acteur.

En agissant sur le terrain, le CAUE apporte des outils pour comprendre les projets locaux, participer à l'amélioration des espaces publics, identifier les paysages, les patrimoines et l'architecture remarquable du Calvados. Par la sensibilisation en milieu scolaire, par la formation, par sa programmation culturelle, par ses colloques et appels à idées, le CAUE contribue quotidiennement à l'éveil et à la sensibilisation de tous les publics.

Je tiens à remercier tous les élus, les particuliers et les partenaires qui nous ont fait confiance et nous ont sollicités en 2022 pour échanger et concrétiser leurs projets.

Je remercie également toute l'équipe du CAUE qui est mobilisée au quotidien pour répondre aux enjeux de demain.

*Hubert COURSEAUX
Président du CAUE du Calvados*





SOMMAIRE

Le mot du président	1
L'ANNÉE 2022	
Rapport d'activité	5
Quelques chiffres	9
ASSISTANCE ARCHITECTURALE	
Conseil aux particuliers	11
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine	15
CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	
Architecture	19
Urbanisme	23
Paysage	28
SENSIBILISATION	
Les thèmes de l'année : "Vies aux jardins" et "Bâtir pour une santé durable, la place des matériaux biosourcés et géosourcés"	33
La promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère	34
La programmation culturelle sur le thème "Vies aux jardins"	38
La sensibilisation du plus jeune âge aux futurs professionnels	42
Du conseil à la formation des élus et des professionnels du Calvados	49
Les réseaux sociaux	51
Les ressources documentaires du CAUE à portée de main	52
L'ASSOCIATION	55
LA VIE DU CAUE	56

ACTIVITÉ
année 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Comme tous les ans, le rapport d'activité 2022 se décline sous la forme d'un bilan global permettant d'appréhender la mobilisation des équipes selon les trois thématiques suivantes :

- l'assistance architecturale aux particuliers,
- le conseil aux collectivités,
- la sensibilisation, l'information et la pédagogie.

LES CHIFFRES CLÉS

21 collaborateurs
1 479 conseils donnés
 1 277 particuliers
 202 collectivités
35 ouvrages acquis
173 adhérents au CAUE

L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

1 277 conseils ont été donnés en échanges directs avec les particuliers soit une baisse de 198 conseils par rapport à 2021 qui a constitué une période d'activité inhabituelle. L'année 2022 a été marquée par une hausse importante des conseils complets (746 contre 654 en 2021), qui ont représentés 52% des conseils (38% en 2021).

En ajoutant les 159 conseils aux services instructeurs et aux élus, l'année 2022 est en légère baisse par rapport à 2021 (-280) qui constitue une année de référence haute notamment en matière de conseil technique à distance (821 conseils en 2021 contre 531 en 2022).

L'année 2022 est donc marquée par un retour à une situation pré-COVID avec une baisse des conseils à distance et une hausse des conseils en présentiel qui demande une ressource en temps plus importante pour les architectes conseils.

PARTICULIERS

1 277 conseils
746 conseils physiques
372 conseils à distance
159 conseils aux services instructeurs et aux élus

Pas de changement majeur sur la répartition par type des conseils apportés par nos architectes. La majeure partie des conseils concernent l'évolution du bâti ancien ou la bonne intégration d'une extension ou annexe au volume d'un bâtiment existant (60%). Les conseils sur les constructions neuves sont stables et représentent environ 1/3 des demandes (28%).

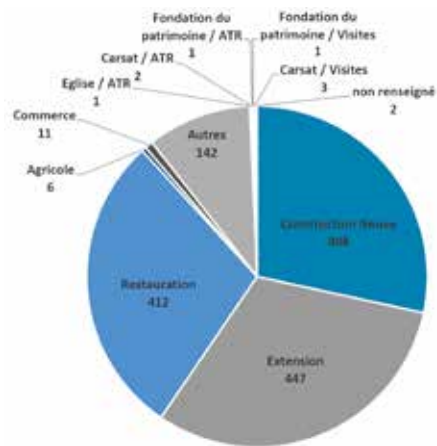
La répartition par origine est stable par rapport à 2021 : 1/3 des pétitionnaires connaissent le CAUE par bouche à oreille. Les partenaires, élus et services instructeurs continuent à bien relayer l'information sur les permanences auprès des pétitionnaires (50% des origines).

En nouveauté, cette année, des chiffres sur la répartition des conseils par permanence.

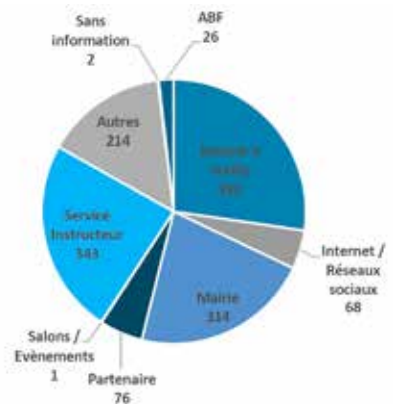
Bayeux (21%, 301 conseils), Caen (14%, 198 conseils) et Dives-sur-Mer (10%, 140 conseils) constituent les 3 permanences qui génèrent le plus de demandes de conseils. À Caen, au CAUE pour des raisons de facilité d'accès entre domicile et lieu de travail. À Bayeux et Dives-sur-Mer en forte synergie avec les services instructeurs.

Lisieux, Vire, Deauville et Douvres-la-Délivrande constituent également des importants générateurs de demandes entre 6 et 8% (80 à 109 conseils). Les plus petites permanences génèrent entre 13 (Évrecy) et 54 (Le Hom) conseils et sont réparties sur l'ensemble du territoire pour un accès au plus proche du projet.

Type de conseil



Origine de la demande de conseil



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Après la croissance exceptionnelle des demandes de conseils aux collectivités observées en 2021 suite aux déploiements des dispositifs de relance mis en place par l'État, à la fin de mise en œuvre des premiers contrats de territoires départementaux, au déploiement sur le Calvados du dispositif des "Petites Villes de Demain", notamment, l'année 2022 amorce une légère baisse d'activités.

Le CAUE a ainsi enregistré en 2022, 224 nouvelles demandes de conseils (-32 par rapport à 2021) :

- 110 pour le pôle conseil architectural (-17),
- 39 pour le pôle urbanisme (-24),
- 75 pour le pôle paysage (+9).

202 dossiers et avis ont été rendus sur 2022.

Bien que stabilisé après une année 2021 exceptionnelle, le niveau de charge sur les pôles est toujours très important. La prise en charge des demandes reste comprise entre 3 et 6 mois après le 1^{er} contact. Pour rappel, le nombre de dossiers et avis rendus entre 2017 et 2020 était de l'ordre de 110 à 120 soit presque 50% inférieur au niveau actuel.

Le CAUE assure depuis plusieurs années un appui au traitement des dossiers dans le cadre des politiques départementales d'aide au territoire du département regroupant APCR et contrat de territoire (CT) en 2022.

Ainsi en 2022, 46 dossiers APCR ont été traités contre 49 en 2021 et 33 dossiers CT contre 19. Cet accompagnement est en croissance continue depuis plusieurs années et occupe une place de plus en plus grande dans le travail des chargés de mission.

En matière d'animation du territoire, l'année 2022 aura été marquée par la reprise progressive des clubs instructeurs et clubs planification à un niveau pré COVID.

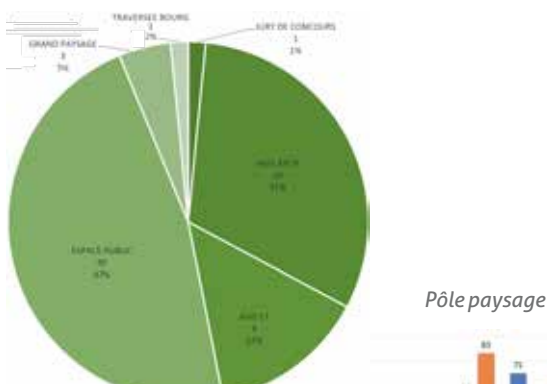
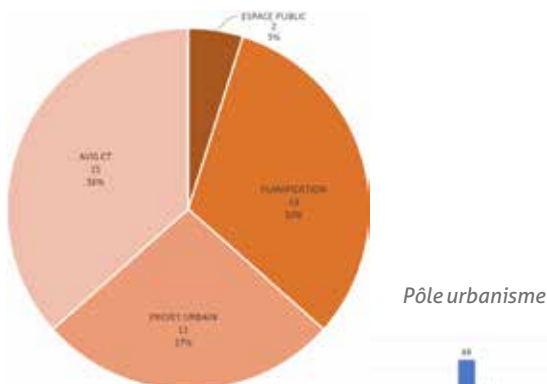
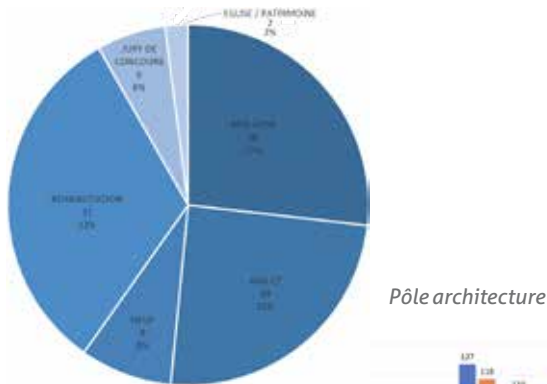
CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

- 154 collectivités ont fait appel au CAUE
- 224 nouvelles demandes de conseils
- 202 études rendues
- 13 documents de planification
- 11 projets urbains
- 41 programmations équipements publics bâtiments communaux dont 31 réhabilitations
- 30 requalifications d'espaces publics
- 1 traversée de bourg
- 3 études de grand paysage

LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA PÉDAGOGIE : ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS 2022

Je vous propose de découvrir les actions et missions menées au cours de l'année 2022 en matière de sensibilisation et d'information du public à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme durable.

L'année 2022 a débuté par la valorisation du 7 au 15 mars de l'exposition des "Sacrées églises" dans l'ancienne église Saint Nicolas à Caen pour faire vivre le patrimoine et questionner la population sur le devenir des églises dans le département du Calvados. En plus de l'accès libre à l'exposition, des visites commentées ont permis de sensibiliser 253 visiteurs au cours de l'évènement.



■ Nouvelles Demandes ■ Etudes rendues

Le 29 mars s'est tenue la cérémonie de remise des prix de l'Appel à idées "2040, on se jette à l'eau" à la mairie de Trouville-sur-Mer, suivie par la tenue d'une exposition permettant de valoriser le travail réalisé par l'ensemble des équipes ayant participé à l'appel à idées du 29 mars au 29 avril.

Dans la continuité du colloque du 21 septembre 2021 et en anticipation du colloque 2022, nous avons organisé un voyage d'étude du 8 au 9 juin sur la région rennaise afin de visiter des opérations abouties sur les thématiques de l'habitat participatif et de l'usage du bio/géosourcé dans le logement et les services publics.

Du 2 juillet au 30 octobre, nous avons inauguré notre première exposition extérieure en partenariat avec la ville de Lisieux qui a accepté d'accueillir des tirages grand format de notre concours photos "Vivre ensemble" sur les berges de la Touques.

En septembre, comme tous les ans, l'action les Enfants du Patrimoine, soutenue par le ministère de la culture, organisée et portée par les CAUE a été un grand succès avec 61 sites proposés à la visite et 1728 élèves participants dans le Calvados.

En septembre également, nous avons publié les actes du colloque "Habitats participatifs, une opportunité pour faire vivre les territoires".

Enfin, le 10 novembre, s'est tenue la 4^e édition de nos colloques pratiques sur le thème de l'architecture et de la santé : "Bâtir pour une santé durable, la place des matériaux biosourcés et géosourcés".

A ces évènements et actions de sensibilisation, s'est ajouté en 2022, une programmation culturelle spécifique sur le thème des jardins afin d'appuyer la sortie de notre ouvrage "Jardins d'inspiration".

Ainsi, dans le cadre de chantiers communs, en mars, 5 ateliers ont été organisés par le CAUE du Calvados sur la construction de cabanes et l'utilisation des fibres végétales et leurs propriétés extraordinaires.

En avril, un atelier pratique de sensibilisation à la permaculture a été organisé à l'espace Farré de Mondeville. En partenariat avec la médiathèque Quai des Mondes, le film d'animation "Tante Hilda" a été projeté suivie d'un échange avec Raphaëlle Birot, ingénieure agronome et Romuald Poretti, ancien responsable des animations du Lux sur l'intérêt de la permaculture.

Les 18 et 25 mai des "balades découverte" sur les thèmes de l'usage des plantes sauvages dans notre quotidien ont été organisées dans la vallée des jardins à Caen et sur la voie verte à proximité de Clécy.

Enfin, en point d'orgue de la programmation culturelle, nous avons organisé notre premier concours d'écriture intitulé "Vies aux jardins" et notre première exposition sensorielle "Jardins dans tous les sens" qui s'est déroulée du 22 juin au 21 août au Pavillon à Caen.

SENSIBILISATION SCOLAIRE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION

Pour ce qui concerne la sensibilisation scolaire, nous avons accompagné 6 écoles, soit 26 classes pour 573 élèves sensibilisés sur l'année scolaire 2021/2022.

Pour la rentrée 2022, ce sont 6 écoles, 16 classes et environ 400 élèves qui font l'objet d'un accompagnement suite à l'appel à candidature lancé en partenariat avec l'inspection académique.

Les thèmes abordés en 2022 : l'école de mes rêves, mon patrimoine au quotidien, à la découverte des jardins, regards sur mon paysage et les apprentis urbanistes imaginent la ville.

Nous sommes également intervenus dans les enseignements secondaires et supérieurs durant l'année 2022 :

- au Collège Villey Desmeserets avec des interventions sur le thème de l'architecture pour 3 classes,
- au sein du MASTER 1 et 2 Urbanisme et Aménagement de l'université de Caen pour l'animation de Travaux Dirigés et l'initiation au conseil en urbanisme,
- au sein du MASTER 2 GEOGRAPHIE pour la formation au conseil en urbanisme.

Enfin, le déploiement de la stratégie digitale du CAUE se traduit par la croissance progressive de la présence du CAUE du Calvados sur les réseaux sociaux en mobilisant les plateformes LinkedIn, Facebook, Instagram et Twitter.

En 2022, nous avons déployé un nouvel outil à destination des habitants du Calvados pour assurer la promotion du cadre de vie et de la qualité architecturale et paysagère. Appelé C-Archisimple, ce site permet d'organiser en autonomie des balades dans le département du Calvados, tout en découvrant des projets remarquables d'architectures et d'aménagement recensés dans l'"Observatoire des CAUE" dans le Calvados.

En parallèle, la couverture médiatique a été particulièrement riche en 2022 avec 55 articles de presse citant l'intervention du CAUE.

Fabien TESSIER
Directeur du CAUE du Calvados



SENSIBILISATION

environ
3 000 jeunes sensibilisés
4 700 abonnés aux réseaux sociaux
58 prêts d'ouvrages
1 200 études en ligne sur le site

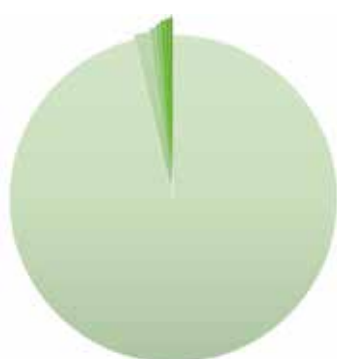
QUELQUES CHIFFRES

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2022 initialement prévue à hauteur de 1 653 865 € (correspondant à un taux de 0,5% de la TA départementale), a été réalisée pour un montant de 2 077 799 € contre 1 502 701 € en 2021.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées avec 1 514 506 € de dépenses réalisées, pour 1 721 400 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable est de + 646 079 €, conséquence du report des investissements sur 2023 et d'une absence de restitution de taxe d'aménagement sur l'année 2022.

RECETTES 2022

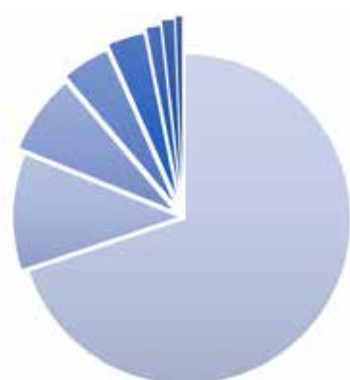


96,17 %	Taxe aménagement
1,58 %	Cotisations adhérents
0,65 %	OPCA Uniformation
0,45 %	Transfert de charges
0,42 %	Prestations
0,42 %	Indemnités sécurité sociale
0,28 %	Produits financiers
0,02 %	Produits exceptionnels
0,01 %	Vente d'ouvrages

RECETTES
BUDGÉTÉES 1 847 790 €

RECETTES
RÉALISÉES 2 276 406 €

DÉPENSES 2022



69,85 %	Charges de personnel
11,30 %	Autres achats
7,65 %	Dotations aux amortissements
4,55 %	Impôts et taxes
3,51 %	Missions et actions
1,35 %	Services extérieurs
1,17 %	Charges financières
0,62 %	Stratégie de communication

DÉPENSES
BUDGÉTÉES 1 721 400 €

DÉPENSES
RÉALISÉES 1 514 506 €

RÉSULTAT
COMPTABLE 646 079 €

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LES PERMANENCES

27 lieux de permanence

2 architectes conseils

1436 conseils donnés

447 projets d'extension

408 projets de nouvelles constructions

412 projets de restauration

LES PERMANENCES ARCHITECTURALES

Le CAUE écoute et répond au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du

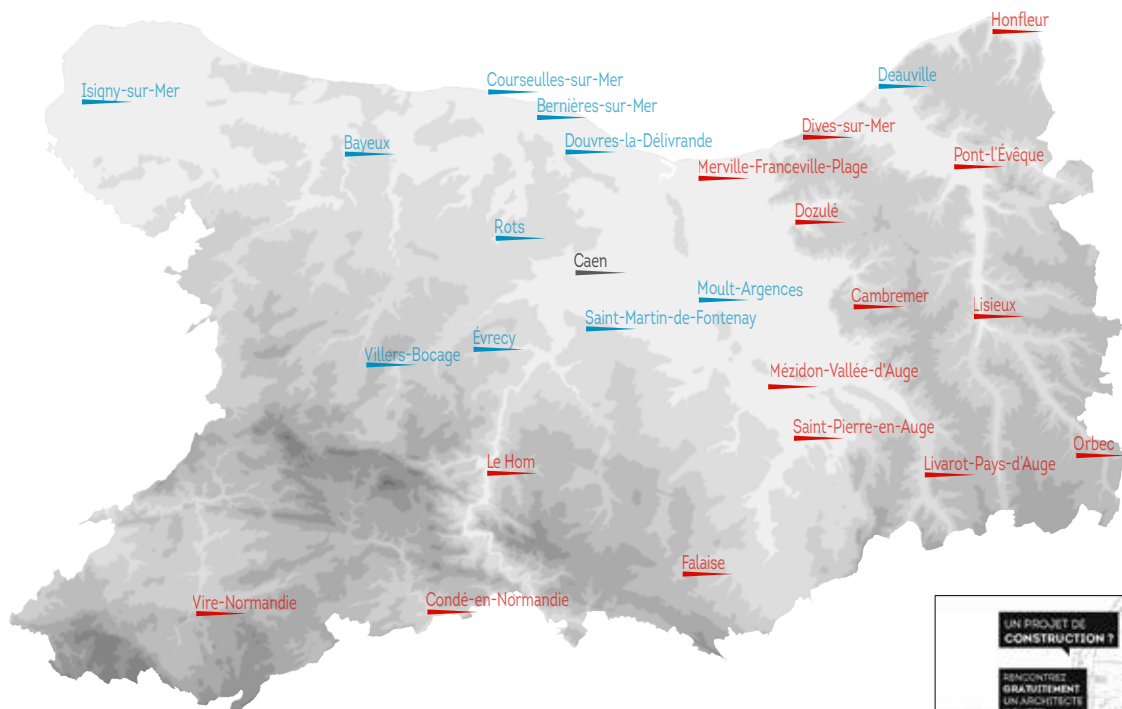
Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France...

En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires. Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et urbaine.

Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation. Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation...

Le conseiller a, par ailleurs, un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.



Fanny COMPÈRE
architecte DPLG



Bertrand LÉGUILLON
architecte DPLG



— BAYEUX

Le propriétaire de cette charmante maison (style du Bessin) construite dans les années 2000 souhaitait revoir l'architecte conseil du CAUE. Il lui avait déjà demandé conseil pour une extension à l'arrière de sa maison. Satisfait des conseils, il est revenu pour une petite extension sur l'avant de sa maison. Il a présenté plusieurs esquisses réalisées avec un logiciel 3D.

Il s'interrogeait encore sur certains détails concernant la forme de cette extension. Après une longue discussion sur la façon de "vouloir vivre" cette extension par rapport à la maison et avec les espaces extérieurs, des premiers croquis ont permis d'aboutir à une solution convaincante pour le propriétaire. Le propriétaire est en cours de réflexion par rapport au coût important de la construction.



L'existant



Le projet avant le conseil



Le conseil du CAUE

— CONDÉ-SUR-NOIREAU

Un supermarché, déjà implanté en centre bourg de Condé-sur-Noireau, a pour projet de s'agrandir. L'agrandissement nécessite une démolition totale pour répondre aux nouvelles normes du PPRI du Noireau. Le volume blanc ou gris très industriel n'étant pas idéal pour une bonne intégration dans le paysage urbain, l'architecte conseil s'est permis de dépasser la charte graphique de l'enseigne et de conseiller des façades en pierre (grès et schiste) pour rappeler le matériau principal de la rue dans laquelle s'inscrira le nouveau supermarché. L'ajout du bois permettrait aussi de créer un peu de profondeur tout en soulignant certains éléments de façade. Ces matériaux permettront au bâtiment de s'intégrer dans son environnement urbain immédiat.



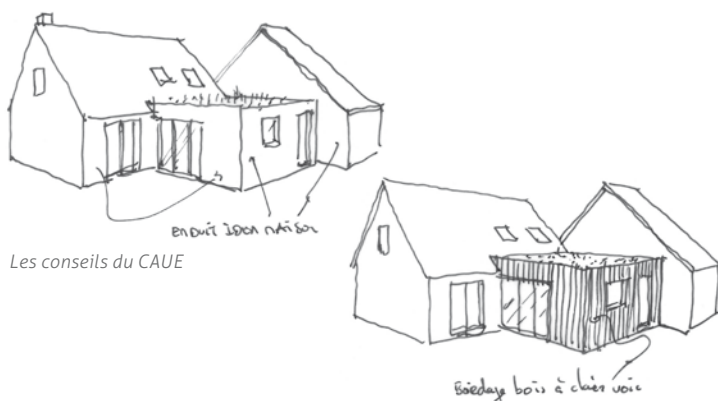
Un supermarché répondant aux critères de la charte graphique de la franchise avant le conseil.

Le futur supermarché au centre de Condé qui se démarque par l'emploi des matériaux locaux tout en s'intégrant au paysage urbain environnant immédiat, après le conseil.



— SAINT-MANVIEU-NORREY

Un couple a sollicité l'avis du CAUE pour la construction d'une extension. En covisibilité directe par triangulation avec l'église, il s'interrogeait sur les éventuelles prescriptions que pourrait leur imposer l'ABF. L'extension réalisée en monopente venait se greffer entre deux corps de bâtiments, implantés en décalage générant deux toitures peu harmonieuses entre elles. Ce projet dans son principe n'était pas à remettre en cause, mais la gestion de la toiture accentuait le déséquilibre entre les deux volumétries existantes. La couleur de l'enduit était trop en contraste avec le coloris du ravalement existant. Il fallait soit reprendre la couleur de l'enduit existant ou mettre un bardage texturé tel que le bois naturel. La végétalisation de la toiture terrasse apporterait un peu plus de vertu à cette extension. L'agrandissement de la baie vitrée accentuait l'effet contemporain en bonne cohérence avec le toit terrasse. La déclaration préalable a été acceptée par l'ABF et la mairie et les travaux ont été réalisés conformément aux conseils.



Les conseils du CAUE



Le projet avant le conseil

— SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Un investisseur est venu voir l'architecte conseil du CAUE pour établir les possibilités d'aménagement des combles d'un immeuble dans la rue principale de Saint-Pierre-sur-Dives. Au vu des caractéristiques de la bâtisse et de son emplacement dans le périmètre au titre des abords d'un monument inscrit ou classé, il était évident qu'un projet d'éclaircissement des combles devait impérativement prendre en compte la composition générale des façades. L'architecte conseil a fait deux propositions différentes en tenant compte de la trame des ouvertures existantes en façade, mais aussi en prenant en considération les besoins d'éclaircissement naturel de la nouvelle surface à aménager.



La façade avant le conseil



Le premier conseil du CAUE



Le deuxième conseil du CAUE

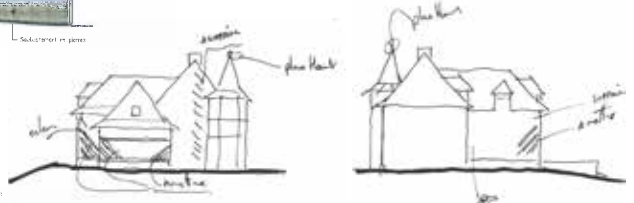
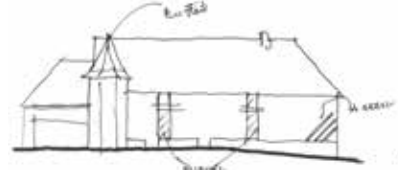


— VAUVILLE

Le service instructeur de la Communauté de Communes de Cœur-Côte-Fleurie a demandé à l'architecte conseil du secteur de faire une proposition d'amélioration d'un projet de maison individuelle sur la commune de Vauville. L'article 11 du PLUi exigeait que les nouvelles constructions prennent les caractéristiques architecturales du style Augeron. Des petits croquis réalisés par l'architecte conseil ont permis au service instructeur de faire des échanges simples (mail/téléphone) avec l'architecte du projet. Celui-ci ne s'est nullement opposé aux propositions de l'architecte conseil. Le projet a été modifié et le permis de construire a été accordé. Le chantier devrait bientôt démarrer.



FACADE NORD-OUEST
Le projet avant le conseil



Le conseil du CAUE

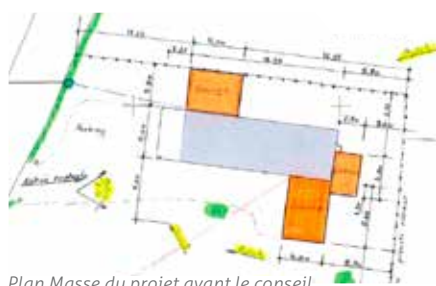


FACADE NORD-OUEST
Le projet après le conseil



— LA VESPIÈRE-FRIARDEL

Les propriétaires d'une maison du Pays d'Auge souhaitaient réaliser un projet d'extension de leur maison pour un garage, une cuisine et un cellier. Le projet était constitué de 3 appendices bien distincts accolés à la maison principale. Ces nouveaux volumes venaient dénaturer la bâtisse originelle, qui est toute en longueur (longère). L'extension de la cuisine et du cellier, en toiture terrasse n'était pas harmonieuse. Lors d'une entrevue en permanence à Orbec, l'architecte conseil a pu discuter du projet avec les pétitionnaires et il en est sorti que : le stationnement voiture pouvait être fait dans la bâtisse et donc l'extension garage a pu être supprimée, et que la cuisine et le cellier seront dans un même volume sur le côté de la maison avec une couverture à 2 pentes symétriques en adéquation avec le volume principal. L'implantation de cette extension est légèrement modifiée afin d'échapper à la fenêtre de l'étage.



Plan Masse du projet avant le conseil



Plan Masse du projet après le conseil



Les façades du projet avant le conseil

Les façades du projet après le conseil

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

DOSSIERS

4 visites de conseil

11 visites de conformité

3 accompagnements entretien d'églises non classées

Les propriétaires privés de bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin...) qui souhaitent le restaurer, peuvent, grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier afin que celui-ci repasse devant la commission et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

— PROPRIÉTÉ À BAYEUX

Avant le conseil

Hôtel particulier du XVIII^e siècle. Corps central époque Régence. Deux ailes Directoire abritant écurie et charretterie de part et d'autre de la cour donnant sur la rue. Cheminée très abîmée, il semblerait que ce soit le cerclage de l'antenne TV qui retienne certaines pierres.

Le linteau du garage s'affaisse, un premier remaniement a eu lieu il y a plusieurs décennies par la mise en place d'une barre métallique, mais cela n'a pas suffi (le désordre est assez significatif). La clé du linteau d'une fenêtre s'affaisse aussi.

Travaux de maçonnerie :

- restauration de la cheminée en pierre à l'identique par échafaudage.
- réparation du linteau du garage qui s'affaisse par réfection à l'identique.
- réparation d'un linteau de fenêtre en pierre à l'identique.

Une restauration de qualité qui remet en valeur le patrimoine de la ville de Bayeux.



Après les travaux

— PROPRIÉTÉ À BAVENT

Manoir et dépendance (petite maison) en pierre de la fin du XVIII^e siècle, construits sur les ruines du Prieuré de Bavent. Les travaux concernent le ravalement du manoir, enlèvement du crépi-ciment, remplacé par un enduit traditionnel à la chaux naturelle. Réparation de maçonnerie en pierre sous les fenêtres des lucarnes de la petite maison. Les enduits ciment ont été enlevés pour laisser place à un enduit à la chaux naturelle de couleur beige. L'enduit à la chaux naturelle teintée redonne un éclat aux façades du manoir illuminant ainsi l'ensemble de la propriété. Le résultat est tout à fait satisfaisant et en cohérence avec ce patrimoine bâti.

Avant le conseil



Après les travaux



__ PROPRIÉTÉ À BLANGY-LE-CHATEAU

Cette belle petite chaumière du XVIII^e siècle commençait sérieusement à se détériorer par un vieillissement normal de sa toiture.

La propriété est une ancienne ferme qui n'a plus cette fonction depuis fort longtemps, mais qui conserve un ensemble bâti de qualité.

Le chaume actuel avait plus de 40 ans et il était nécessaire d'intervenir car l'eau commençait à s'infiltrer dans la bâtisse.

Matériaux utilisés : soubassements silex, façades et refends pans de bois et torchis, couverture chaume.

Points forts du bâtiment : parfaitement conservé, entre-colombages sur cour refaits avec soin en torchis, le cellier à l'entrée de la propriété est un élément marqueur.

Etat de dégradation du bâtiment : la couverture actuelle en chaume est à bout de souffle, plus particulièrement sur le versant sur cour, mais ce sont bien les deux versants et la croupe nord qui seront refaits à neuf en chaume.

Avant le conseil



Après les travaux



ARCHITECTURE

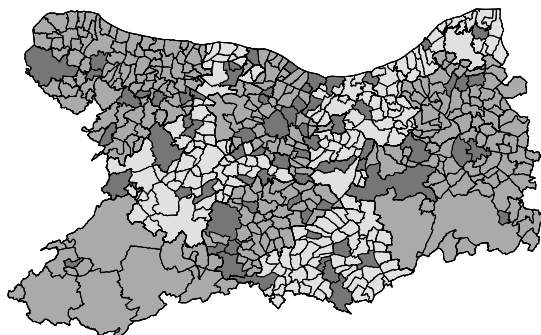
Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...). Il met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études. Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité de ces interventions.

110 NOUVELLES DEMANDES

97 CONSEILS RENDUS

| AGY - travaux d'aménagement de l'étage de la mairie | ANISY - rénovation énergétique d'un bâtiment public mutualisé | ARGANCHY - réaménagement de la mairie, la salle des fêtes et le logement communal | AUBIGNY - aménagement d'un accueil administratif pour la mairie - réflexion préalable sur les bâtiments communaux - construction d'une salle multi-association - rénovation de l'église | AURSEULLES - rénovation de logements communaux à Anctoville et à Orbois | BEAUMESNIL - réhabilitation d'un bâtiment en gîte | BERNESQ - travaux de toiture d'un bâtiment communal | BLAINVILLE-SUR-ORNE réflexion sur l'implantation d'un centre culturel | BUCÉELS - accessibilité ERP | CAEN - construction de l'hôtel des associations quartier du Chemin Vert | CAGNY - extension de la cantine scolaire | CAMBREMER - rénovation énergétique et restructuration de la bibliothèque | CARCAGNY - rénovation d'un logement communal | CA LISIEUX-NORMANDIE - création d'un local archives et changement de menuiseries à la mairie de Sassy - réhabilitation de l'école primaire à Cambremer | CDC BAYEUX INTERCOM - rénovation de l'office de tourisme | CDC CINGAL-SUISSE-NORMANDE - restructuration du site scolaire Paul Héroult - construction d'un relais petite enfance à Gouvix | CDC CŒUR-DE-NACRE - visite de 3 sites à rénover : maison de la mer, l'OMAC et la piscine municipale | CDC ISIGNY-OMAHA-INTERCOM - réaménagement et extension de la maison de la Forêt | CDC TERRE-D'AUGE - construction du nouveau siège - aménagement de l'ancienne maison du directeur - construction PSLA à Pont-L'Évêque | CDC VIRE-AU-NOIREAU - réhabilitation de 2 bâtiments en ateliers relais sur l'îlot ouest de la friche Granimarbre à Saint-Sever-Calvados | CERNAY - réhabilitation du commerce communal | CLÉVILLE - rénovation des bâtiments de l'école en appartement | COLOMBIERS-SUR-SEULLES - rénovation de la salle des fêtes et de la mairie | COURSEULLES-SUR-MER - réhabilitation et l'extension du centre social CREA conseil sur les procédures Mo pour un projet de centre d'accueil | CU CAEN-LA-MER - palais des Sports - travaux de restructuration du Collège Jean Moulin - construction-réhabilitation d'un pôle enfance-jeunesse-associatif Puits Picard | DEAUVILLE - construction d'un pôle social | DIVES-SUR-MER - création des vestiaires | EPANEY - construction d'un atelier communal | FALAISE - rénovation du bâtiment d'accueil du château de Falaise - construction de vestiaires et d'un club house au stade Guibray | FONTAINE-ÉTOUPEFOUR - création d'un groupe scolaire | GIBERVILLE - réhabilitation de l'école Pasteur en médiathèque-pôle culturel | GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR - construction d'un bâtiment à vocation commerciale | GOUSTRANVILLE - réhabilitation de l'ancien presbytère en cinq logements locatifs | GRAINVILLE-LANGANNERIE - rénovation d'un logement à caractère communal | HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR - construction de vestiaires et de tribunes du stade Montmorency - extension du pôle d'animation jeunesse - aménagement sur les parcelles cadastrées BO 158 et 162 | ISIGNY-SUR-MER - reconstruction de l'EHPAD Saint-Joseph - projet de salle des fêtes de Neuilly-la-Forêt | LA BAZOQUE - rénovation énergétique de la salle des fêtes et ses annexes | LA HOGUETTE - réfection des bâtiments communaux et de l'école | LAIZE-CLINCHAMPS - rénovation de la mairie de Clinchamps-sur-Orne | LE CASTELET - rénovation d'un logement à caractère communal | LE HOM - salle de cinéma à Thury-Harcourt | LE TRONQUAY - étude cœur de bourg |

LION-SUR-MER - rénovation des gîtes de mer - rénovation de la salle Trianon | LISIEUX - étude d'aménagement des archives | LONGVILLERS - rénovation de la mairie et isolation extérieure de la salle des fêtes | MAIZET - rénovation énergétique de la salle des fêtes | MALHERBE-SUR-AJON - rénovation de la salle polyvalente | MALTOT - extension de la salle des fêtes | MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE - extension et réhabilitation de la base nautique - photomontage de la Redoute | MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE - rénovation thermique salle des fêtes de Magny-le-Freule | MORTEAUX-COULIBOEUF - rénovation de la salle multi-activités | MOULT-CHICHEBOVILLE - réhabilitation de l'ancienne mairie en local asso | LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS - rénovation énergétique d'un bâtiment public mutualisé | NONANT - rénovation du mur du cimetière | OUISTREHAM - réhabilitation et extension du gymnase Le Cozec | PONT-D'OUILLY - réaménagement du camping et construction de sanitaire et du bâtiment d'accueil | PONT-D'OUILLY LOISIRS - extension et évolution de la maison des habitants de Pont-d'Ouilly | PONT-L'ÉVÊQUE - rénovation et construction d'édifices publics | PONTS-SUR-SEULLES - travaux de chauffage avec panneaux photovoltaïques | POTIGNY - demande d'une liste d'architectes du patrimoine | RANVILLE - extension et réaménagement de la bibliothèque municipale | REUX - transformation de l'école en salle des associations et logement | SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY - rénovation de la mairie | SAINT-DÉSIR - construction de vestiaires-tribunes, d'un city-park, d'un boudrome et de jeux pour enfants | SAINT-GERMAIN-LE-VASSON - transformation de l'ancienne caserne de pompiers | SAINT-JULIEN-SUR-CALONNE - rénovation du bâtiment jouxtant le restaurant | SAINT-LAMBERT - salle des fêtes | SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY - concours pour l'école | SAINT-RÉMY-SUR-ORNE - demande d'informations réhabilitation bâtiments communaux | SIAEP CLECY-DRUANÇE - extension d'un atelier | SMICTOM DE LA BRUYÈRE - construction d'un bâtiment de service au public à Gouvix | SOIGNOLLES - rénovation de la toiture de l'église et de l'abri de bus | SOLIERS - extension d'un gymnase | SOULEUVRE-EN-BOCAGE - construction d'un local de rangement à Saint-Ouen-des-Besaces | TILLY-SUR-SEULLES - construction d'une gendarmerie | TRÉVIÈRES - reconversion de l'ancien bâtiment de la poste en logements - projet de tiers lieu et rénovation de bâtiments | TROARN - restauration de l'église | VAL-DE-DRÔME - construction d'une ou plusieurs classes à Sept-Vents | VERNON - rénovation/reconstruction de l'aile ouest de l'école Victor Hugo | VILLONS-LES-BUISSONS - rénovation énergétique d'un bâtiment |



ARGANCHY

ÉTUDE DE FAISABILITÉ : RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES ET DU LOGEMENT COMMUNAL

La commune d'Arganchy compte une population d'environ 230 habitants. Elle dispose d'un bâtiment communal occupé par la Mairie, la salle des fêtes et un logement au-dessus de la salle communale.

La salle des fêtes est aujourd'hui sous-utilisée car il existe plusieurs salles des fêtes aux surfaces équivalentes dans les environs et que la superposition des usages (événements festifs et habitation) sont difficilement compatibles.

La collectivité a fait appel au CAUE afin d'étudier la possibilité de création de nouveaux logements et d'une salle de conseil au RDC, tout en considérant une rénovation énergétique complète du bâtiment.

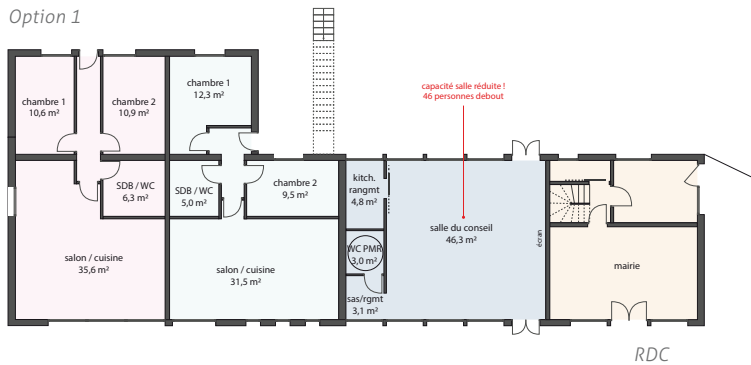
Un travail de réaménagement extérieur est à prévoir, notamment pour résoudre la problématique des accès aux différents logements.



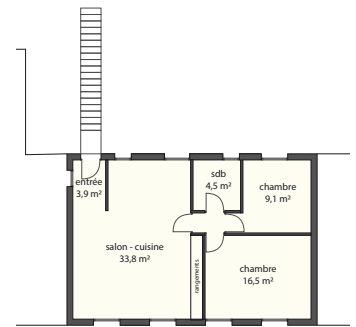
Photo de l'existant

LES PROPOSITIONS DU CAUE

Option 1

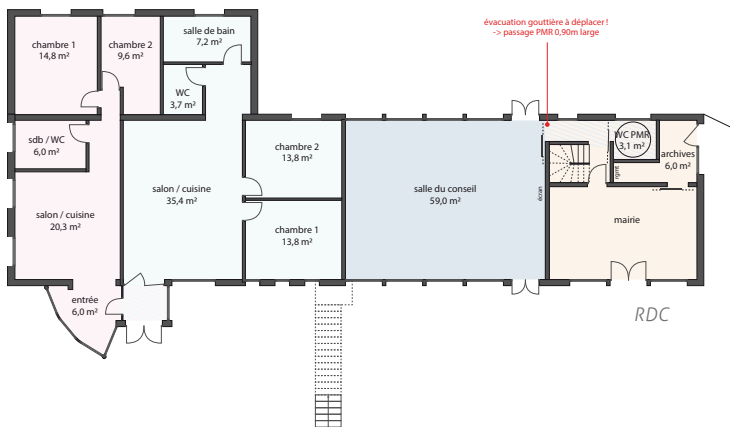


RDC

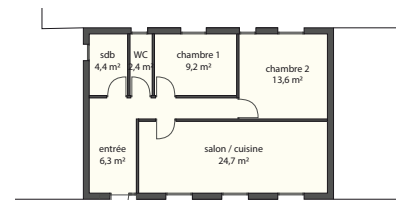


étage 1

Option 2

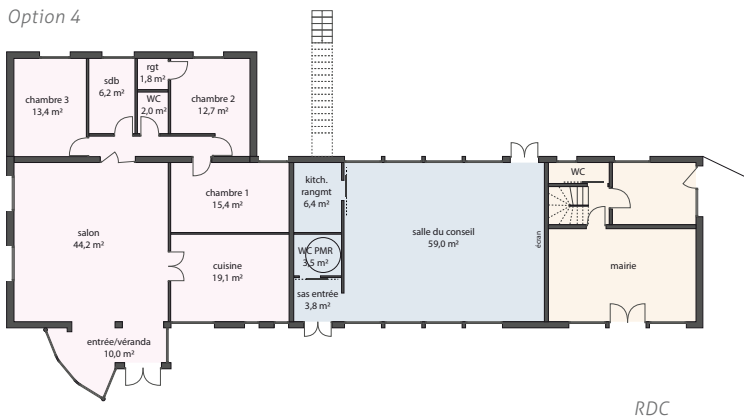


RDC

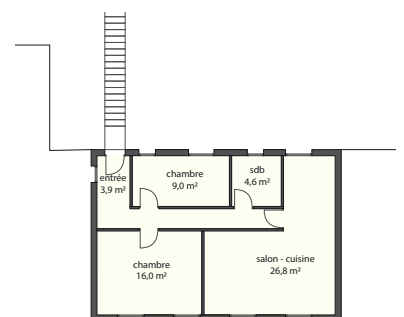


étage 1

Option 4



RDC



étage 1

CAMBES-EN-PLAINE

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'AMITIÉ

Aujourd'hui l'ancienne mairie n'est presque plus utilisée : seuls deux agents occupent des bureaux à l'étage. L'objectif est de redonner à l'ancienne mairie son importance d'antan. Le périmètre retenu pour ce projet rassemble l'ensemble des bâtiments de l'ancienne mairie (salle du colombier, ancienne mairie, salle polyvalente), le bâtiment de la mairie actuelle, leur parking respectif et le colombier. La question de la connexion entre l'ancienne mairie et l'actuelle se pose.

Différents scénarios ont été proposés par le CAUE afin d'étudier la faisabilité du programme dans les bâtiments existants. Pour donner suite à cette étude de faisabilité, une consultation a été lancée pour recruter un maître d'œuvre.



Parcelle 490120 - 1993 m²
Emprise au sol du SSI : 626 m²
Zonage : UMa

Parcelle 240176 - 1017 m²
Emprise au sol du SSI : 444 m²
Zonage : UMa

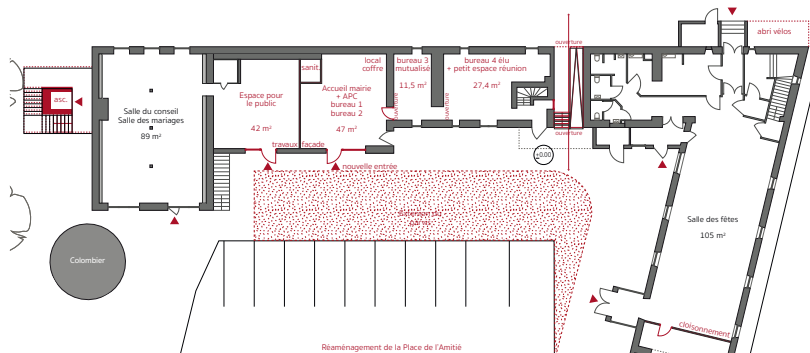
plan de situation



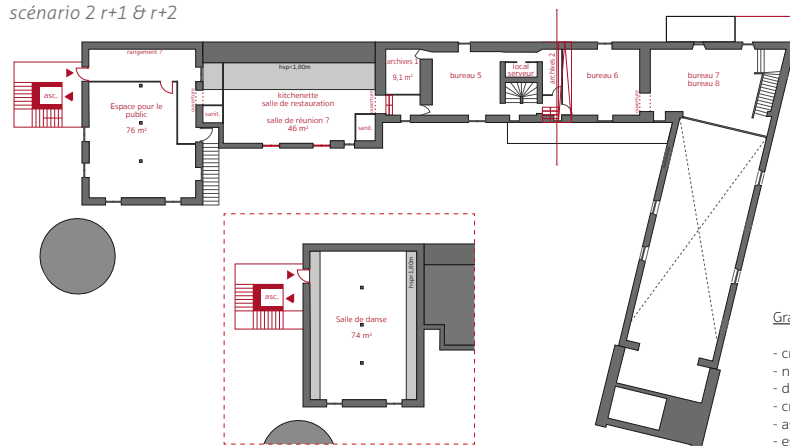
L'ancienne mairie et ses bâtiments attenants font face à l'église Saint-Martin.

vue du site

scénario 2 rdc



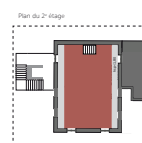
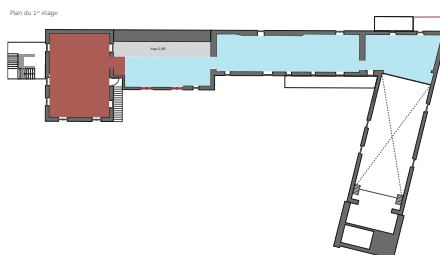
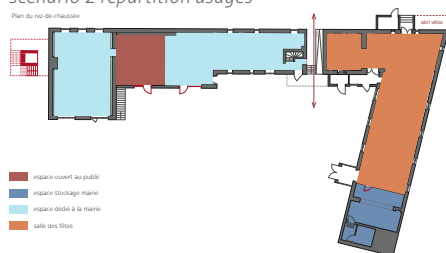
scénario 2 r+1 & r+2



Grands principes :

- création d'un porche entre la mairie et la salle des fêtes
- nouvelle entrée de la mairie
- déménagement espace stockage mairie
- création R+1 dans les anciens ateliers
- ascenseur dessert R+1 et R+2 salle du colombier
- espace(s) dédié(s) au public

scénario 2 répartition usages



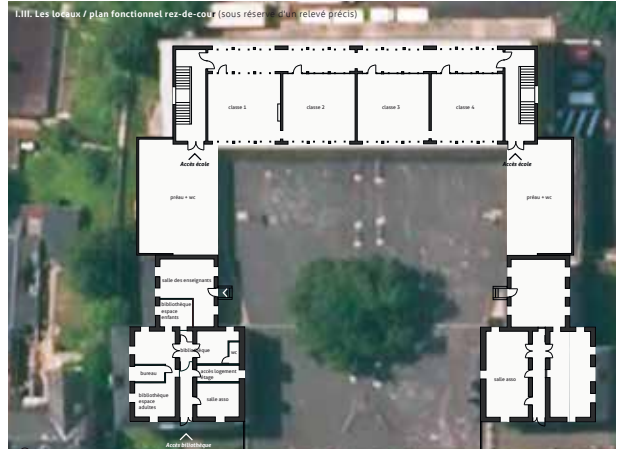
CAMBREMER

RÉORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une première réflexion urbaine avec la collectivité a permis de conforter les emplacements actuels de la bibliothèque et de l'école élémentaire. Les objectifs suivants ont été identifiés :

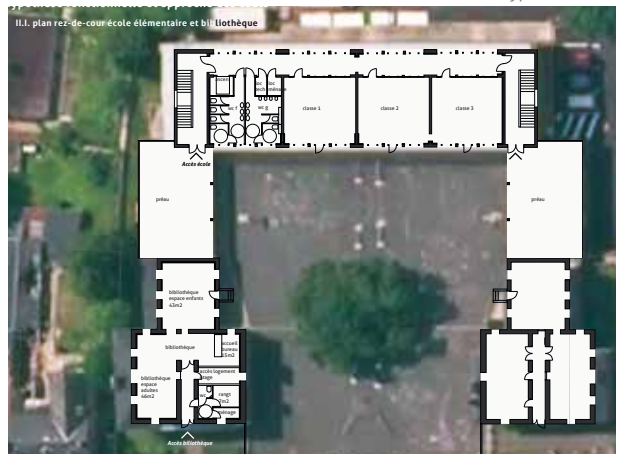
- Réorganiser les espaces afin de les rendre plus confortables et les usages plus fonctionnels,
- Mettre aux normes thermiquement l'école et la bibliothèque par une isolation intérieure (hors cages d'escaliers) afin de préserver les façades du bâtiment
- Utiliser l'espace du rez-de-rue comme espace polyvalent école/associations avec l'aménagement de sanitaires aux normes
- Aménager la liaison école/parking "pompiers" pour favoriser son utilisation

Plan existant

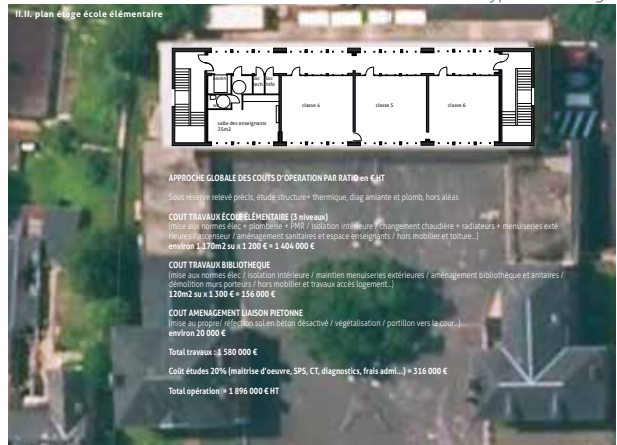


Vues de l'existant

Plan hypothèse rdc



Plan hypothèse étage



URBANISME

Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. En exécution de la mission qui lui a été confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et à leurs groupements, le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) ou intercommunaux (PLUi) et carte communale.

Le CAUE apporte son conseil aussi bien sur les procédures, les enjeux et les stratégies d'aménagement que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation.

En 2022, le CAUE poursuit son accompagnement auprès de six Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) ainsi que d'un PLH.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers montrant la diversité des interventions du CAUE.

39 NOUVELLES DEMANDES

41 CONSEILS RENDUS

| AMFREVILLE - aménagement du secteur 1AUb - lotissement communal | ANISY - question sur un équipement sportif en zone A - évolution PLU communal et projets d'équipements | BONNEVILLE-LA-LOUVET - aménagement d'une zone 1AU | BRETTEVILLE-SUR-ODON - étude urbaine stratégique et programmatique | CAGNY - devenir du site de la sucrerie | CAMPAGNOLLES - demande relative à la création d'un lotissement-procédure de division parcellaire | CASTINE-EN-PLAINE - demande de conseils pour des projets d'urbanisme, lotissement avec toiture à 2 ou 4 pans | CA LISIEUX-NORMANDIE - réunion de lancement des ateliers des territoires sur les sols d'Auge | CDC CŒUR-DE-NACRE - élaboration du PLUi | CDC ISIGNY-OMAHA-INTERCOM - étude prospective du tourisme et des mobilités | CDC SEULLES-TERRE-ET-MER - élaboration PLUi | CDC TERRE D'AUGE - avis sur le dossier d'étude d'habitat | CDC VIRE-AU-NOIREAU - avis technique sur la modification simplifiée du PLU | DÉMOUVILLE - réflexion sur l'OAP de Malassi | DÉPARTEMENT DU CALVADOS - avis technique de contrat de territoires - STM PLUi | EPCI DU PAYS D'AUGE DOZULÉEN - révision du PLUi | ÉVRECY - évolution du PLU | HERMIVAL-LES-VAUX - conseil zone humide, réflexion lotissement | INOLYA - demande d'information pour une clôture permettant le passage de la petite faune | LE BREUIL-EN-AUGE - conseils concernant les projets de lotissement sur la commune | LE MARAIS-LA-CHAPELLE - avis technique d'installation d'un bus anglais aménagé pour faire un gîte touristique | LE PIN - aménagement des parcelles n°117 et 114 situées en zone 1AUd | LISIEUX concertation NPNRU, quartier de Hauteville | LOGEO SEINE - recherche d'un document d'urbanisme | LONGUES-SUR-MER - liaison et cheminement entre le centre bourg et les batteries | LUC-SUR-MER - rénovation du front de mer | MALTOT - conseils concernant la proposition d'un aménageur, lotissement - réflexions d'aménagement du centre-bourg, demande multiple | MANNEVILLE-LA-PIPARD - accompagnement pour un projet lotissement | MERVILLE-FRANCEVILLE - question relative aux clôtures à claire-voie au regard du PLU et du PPRI | PÔLE MÉTROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE - avis PCAET | SALLENELLES - notification de la délibération de révision du PLU aux PPA | SŒULEUVRE-EN-BOCAGE - construction de parcelles sur la commune déléguée de la Graverie | SRADDET NORMANDIE - modification du SRADDET, consultation des acteurs | THUE ET MUE - étude habitat inclusif et création d'un skatepark | TROARN - conseils sur les possibilités d'imposer des prescriptions lors de la vente d'un terrain à Bures-sur-Dives | VENDEUVRE - question relative aux autorisations d'urbanisme au regard de l'avancée de l'élaboration du PLUi |

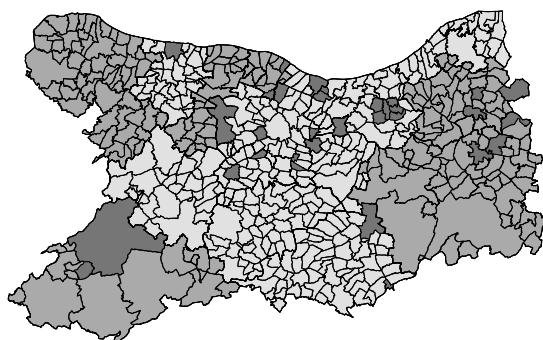
ACCOMPAGNEMENTS LONGS

Le pôle urbanisme du CAUE du Calvados est amené à suivre des dossiers sur plusieurs années, tels que des Zones d'Aménagement Concertées.

Ces accompagnements longs demandent beaucoup de concertation avec les partenaires et également au sein même de la maîtrise d'ouvrage. Ces implications sont donc très irrégulières d'une année sur l'autre.

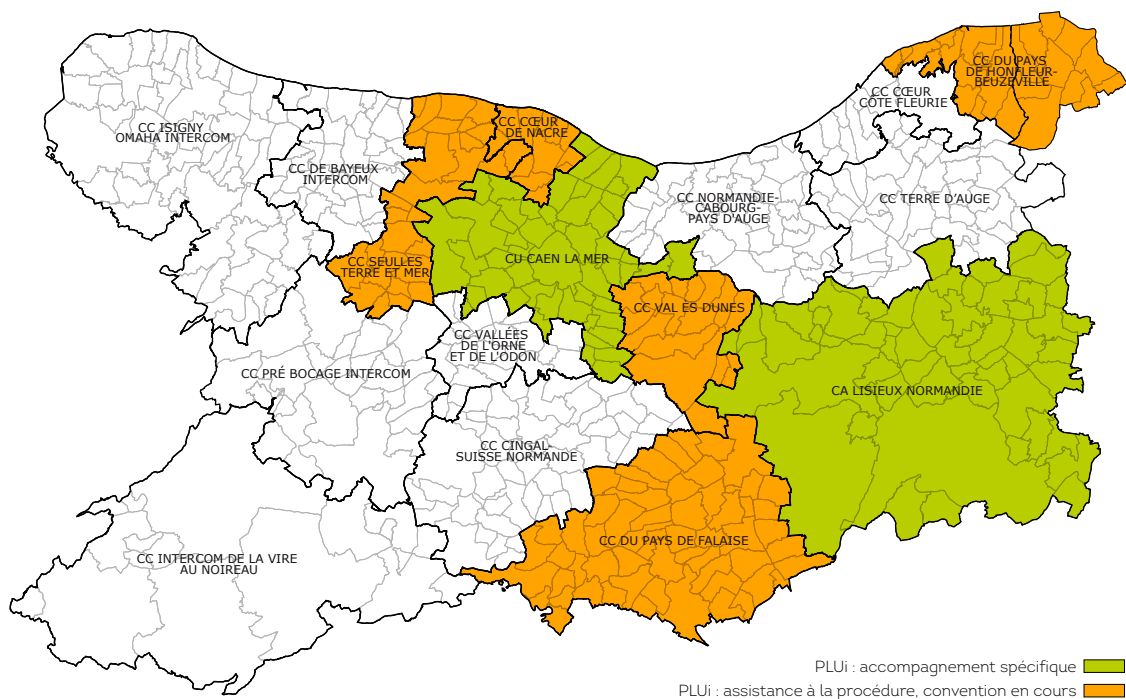
3 DOSSIERS À ACCOMPAGNEMENT LONG

| Aménagement du cœur de bourg de LONGUES-SUR-MER et alentours | ZAC de MATHIEU | Stratégie de déplacements doux sur la CDC SEULLES-TERRE-ET-MER |

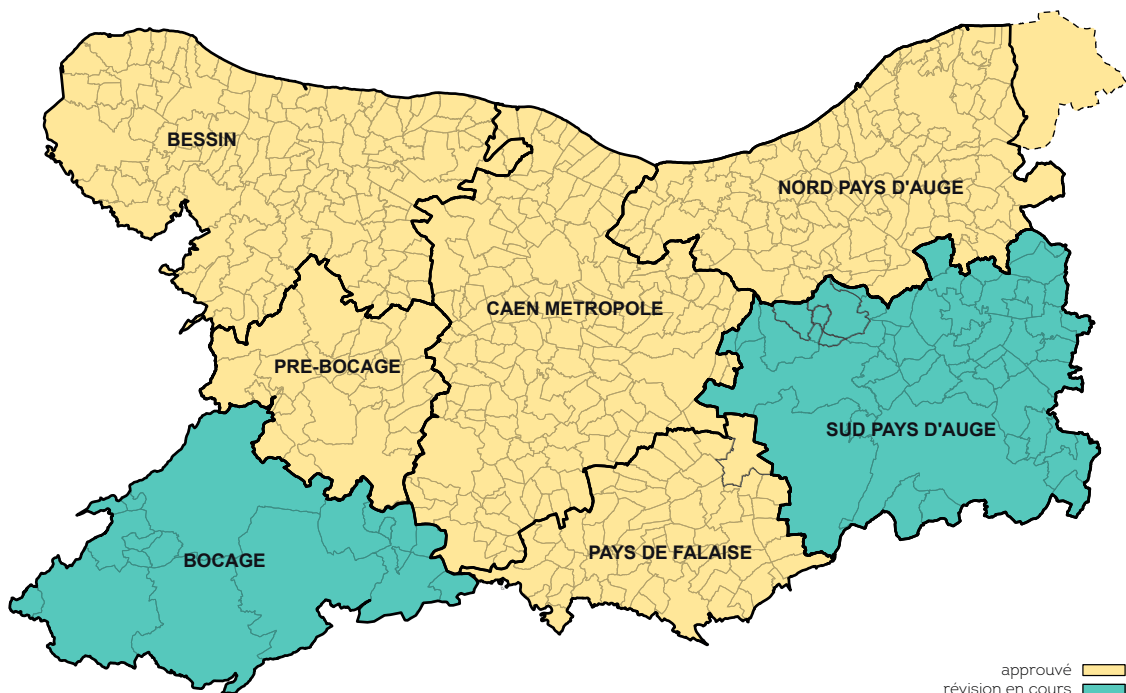


MISSION D'ASSISTANCE DÉPARTEMENTALE

SUIVI DES DÉMARCHES : LES PLUI



ÉTAT D'AVANCEMENT DES SCOT



CDC ISIGNY OMAHA INTERCOM

AIDE AU RECRUTEMENT D'UNE ÉQUIPE POUR UNE ÉTUDE PROSPECTIVE TOURISME ET MOBILITÉS

Afin de poursuivre sa réflexion initiale portant sur la réalisation d'un Bureau d'Information Touristique et d'un plan global d'aménagement de l'espace public dans le secteur d'Omaha Beach, la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom a sollicité le CAUE afin d'interroger plus largement la question du tourisme et des mobilités à l'échelle de la partie nord de son territoire. L'accompagnement s'est traduit par l'aide à la définition d'une approche adaptée et au cadrage de l'étude, l'appui pour le recrutement d'un bureau d'études et le suivi durant la période de réalisation de la mission.

Cette étude comportait plusieurs étapes : 1-synthétiser les études déjà réalisées sur le territoire afin de valoriser les réflexions déjà menées et fournir un diagnostic actualisé, 2- mettre en avant les enjeux touristiques et de mobilités au regard des différentes formes de tourisme (historique, de mémoire, balnéaire, vert) et des différents usages (visiteurs, habitants), 3- proposer un schéma directeur pour le développement des équipements touristiques ainsi qu'un schéma directeur des mobilités douces et motorisées, 4- décliner un plan d'action hiérarchisé et chiffré sous forme de fiches actions pour prioriser et aiguiller la décision politique. C'est un groupement constitué de trois bureaux d'études qui a réalisé la mission : MKG Consulting (mandataire et spécialisé tourisme), Arter (aménagement, urbanisme, paysage), Point de repère (mobilité et transports). *Illustrations ci-dessous réalisées par le groupement*



Diagnostic tourisme



Schéma directeur Mobilités – zoom Saint-Laurent-sur-Mer



Proposition d'aménagement du BIT pour l'un des 2 sites étudiés

Valoriser la visibilité du site depuis la D514

— bande d'inconstructibilité le long de la D514

▭ Zone d'implantation bâtie à privilégier

▭ Exemple d'implantation

▭ Parvis

Organiser le fonctionnement en articulation avec les différents projets

— Accès possible au stationnement

▭ Stationnement paysager ou ombrières à étudier

Rappel : si parking > 500m² : 50% des places réalisés de façon à assurer l'infiltration des eaux pluviales dans le sol

•••• Mutualisation du stationnement/Privilégier une offre compacte plutôt qu'une offre éclatée

→→→ Liaison piétonne marquée avec les accès au Musée Overlord

Assurer l'intégration paysagère du site

▨▨▨▨ Frange paysagère

Rappel : 30% de l'unité foncière laissée libre de tout obstacle à l'infiltration des eaux de pluie dans le sol

••••• Limites plantées

●●●●● Préservation au maximum de la végétation en place

AMFREVILLE

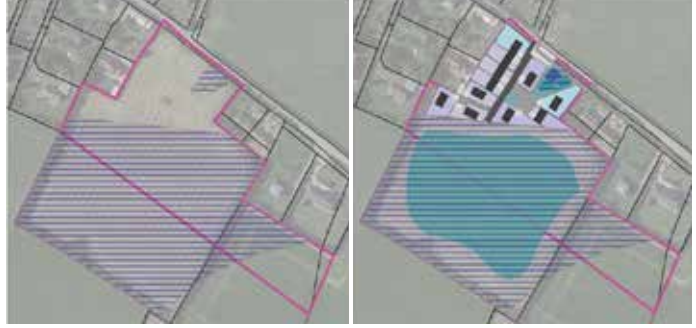
RÉFLEXION PRÉALABLE À L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE 1AUB

La collectivité souhaitait solliciter l'EPFN pour acquérir un terrain. La réflexion visait à questionner les possibilités, les contraintes et les conditions du développement d'un futur quartier résidentiel. Principal enjeu à prendre en compte : la présence avérée d'une zone humide (confirmée grâce à une étude réalisée dans le cadre de la révision du PLU).

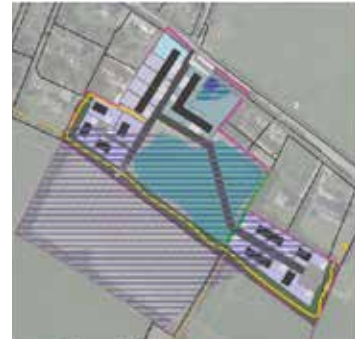
Plusieurs hypothèses d'aménagement ont été proposées : en évitant la zone humide, en réduisant l'impact du projet à une partie seulement de la zone 1AU, et enfin en prévoyant de compenser. Chacune de ces hypothèses avait ses particularités en termes de forme urbaine et visait à interroger la pertinence des différents cas de figure (dont certains pas nécessairement souhaitables en matière d'équilibre financier).

- | | | | |
|--|------------------------------|--|------------------------|
| | zone humide | | Parcelles |
| | espace vert | | Emprise au sol du bâti |
| | mare / bassin rétention | | emplacement voiture |
| | lisière urbaine à créer | | voirie principale |
| | haie à préserver / renforcer | | voirie secondaire |
| | zonage | | piste cyclable |
| | | | placette |
| | | | cheminements piétons |

Éviter



Réduire



Compenser



Hypothèses d'aménagement selon la séquence Éviter / Réduire / Compenser



Carte d'enjeux

Vue sur le Sud de la zone d'étude



AMFREVILLE

RÉFLEXION PRÉALABLE À L'AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL

La réflexion visait à questionner les possibilités d'aménagement de la zone 1AUa en vue de la réalisation d'un lotissement communal afin d'accueillir des jeunes ménages dans la commune. L'hypothèse d'aménagement retenue propose des liaisons avec les aménagements existants et plusieurs unités d'habitation organisées autour d'une placette végétalisée. L'aménagement d'une lisière verte et la mise en valeur de la zone humide existante au nord-est de la parcelle participe à la création d'un cadre de vie de qualité.



Hypothèse d'aménagement

Carte des enjeux



Coupes de principe



PAYSAGE

En matière de paysage, le CAUE accompagne les élus en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre sur l'approche et la faisabilité de leurs opérations d'aménagement, la définition de leurs besoins et de leurs attentes, et enfin l'aide à l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre compétentes pour la concrétisation de leurs projets.

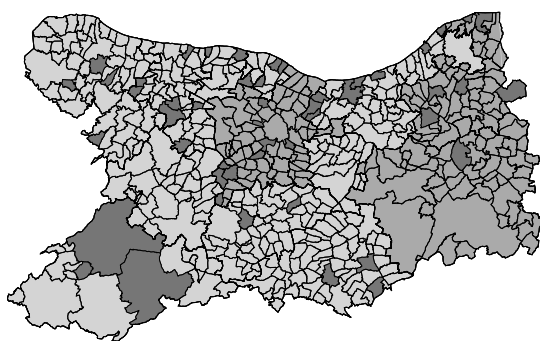
Les missions de conseils englobent l'aménagement d'espaces publics à l'échelle de villes, de bourgs ou de communes en milieu rural et urbain, des préconisations pour la préservation et la valorisation d'espaces naturels ou de sites classés, la gestion et la création d'équipements publics (parcs, cimetières...) mais aussi le suivi d'études de grand paysage.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

75 nouvelles demandes

64 conseils rendus

| AMFREVILLE - création d'un nouveau cimetière | ASNELLES - aménagement du bourg | BASLY - aménagement d'un terrain en cimetière communal | BEAUMONT-EN-AUGE - renaturation du belvédère | BONNEBOSQ - aménagement des abords de l'église | BONNEVILLE-LA-LOUVET - aménagement Rd 534 | BOUGY - traversée de bourg | BOULON mise en accessibilité du cimetière | CABOURG - aménagement de l'extension du cimetière communal | CAMPAGNOLLES - requalification du cimetière | CAMPIGNY - allées du cimetière | CA LISIEUX-NORMANDIE - projet de la ferme du Breuil à Mézidon-Vallée-d'Auge | CDC PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE - aménagement sur le site de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce à Équemauville | CDC TERRE-D'AUGE - pôle sportif de Pont-l'Évêque | CDC VALLÉE DE L'ORNE ET DE L'ODON - liaison cyclable Mondrainville-Grainville-Tourville - requalification et sécurisation de la traversée du centre-bourg d'Évrecy | CORMELLES-LE-ROYAL - bois et liaison douce | COTTUN - création d'un jardin du souvenir | CROCY - mise en accessibilité du cimetière - mise en accessibilité cimetière | CROISILLES sécurisation et aménagement du cœur de bourg | CU CAEN-LA-MER mise en valeur des cimetières de Cambes-en-Plaine et Villons-les-Buissons | DEAUVILLE - mise en place d'une charte de l'arbre - développement des installation du pôle international du cheval | DÉPARTEMENT DU CALVADOS - entrevue concernant les jardins collectifs - lecture du paysage pour l'implantation d'éoliennes terrestres | DUCY-SAINTE-MARGUERITE - petit parc pédagogique cœur de bourg - aménagement cœur de bourg | ELLON - parking paysager | ÉVRECY - aménagement de l'entrée du cimetière | FALAISE - démarche environnementale sur les espaces publics | FONTAINE-HENRY - aménagement d'un parking en cœur de bourg | HÉROUVILLETTE - réaménagement du terrain de sport | HONFLEUR - aménagement de la rue Haute | HOTTOT-LES-BAGUES - aménagement de la place et cœur de bourg | HOULGATE - abords de l'école | JUAYE-MONDAYE - aménagement du cimetière | LANGRUNE-SUR-MER - parc des Chasses - parking | LITTEAU - réaménagement des allées du cimetière communal | LOUVIGNY - aménagement de la cour d'école et débitumisation | LUC-SUR-MER - cimetière - aménagement du parc Verdun : jeux pour enfants, pique-niques, etc | MALTOT - cimetière | MONTIGNY - aménagement du cimetière | MORTEAUX-COULIBOEUF - aménagement paysager de la place de la mairie | PONT-L'ÉVÊQUE - requalification de la place Foch | RANVILLE - mise à jour du règlement du cimetière communal | SAINT-DÉSIR - création d'un verger | SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE - terrain multi-sports | SAINT-MARCOUF-DU-ROCHY - restauration lavoir et élagage de l'if du cimetière | SAONNET - cimetières | SOULEUVRE-EN-BOCAGE - entrée et traversée de bourg à Saint-Martin-des-Besaces | TRACY-SUR-MER - réaménagement de la voie communale principale | TRÉVIÈRES - aménagement d'un parc îlot de fraîcheur en cœur de bourg | VACOGNES-NEUILLY - aménagement autour de la salle polyvalente | VALDALLIÈRE - aménagement du bourg de Vassy - conseil pour la végétalisation des cimetières | VARAVILLE - réhabilitation du parking du centre médical | VER-SUR-MER - cheminement piéton | VILLERVILLE - création d'un wc avec aménagement paysager | VILLONS-LES-BUISSONS - aménagement des espaces publics en cœur de bourg |



HONFLEUR-BEUZEVILLE

VALORISATION DU SITE CLASSÉ DU PLATEAU DE GRÂCE À EQUEMAUVILLE

Dans le cadre de la mise en valeur du site du Plateau de Grâce, la communauté de communes Pays de Honfleur-Beuzeville souhaite apporter une aide et un accompagnement au projet de valorisation et d'aménagement du site classé de la chapelle Notre Dame de Grâce. D'un commun accord, communauté de communes et communes souhaitent s'adjoindre des conseils du CAUE du Calvados pour mener une réflexion sur l'ensemble des espaces publics boisés autour de la chapelle et du Mont Joli, l'effacement total des stationnements sur le site, la hiérarchisation des usages, la valorisation de la chapelle dans son écrin de verdure, la création d'un cheminement continu depuis la rue Charrière de Grâce jusqu'au Mont Joli, lors des grands évènements comme la fête des marins à la Pentecôte

Depuis le XI^e siècle, à quelques encablures de Honfleur, dans un cadre magnifique, avec un point de vue imprenable sur l'Estuaire, la chapelle Notre Dame de Grâce est un haut lieu spirituel honfleurais. Notre Dame de Grâce protège Honfleur et ses habitants depuis toujours, comme en témoignent les innombrables ex-votos qui tapissent les murs de la chapelle, signes de reconnaissance pour un vœu exaucé, une prière entendue... Nombreux sont les honfleurais qui pensent que c'est grâce à l'intercession de Notre Dame de Grâce que Honfleur est la seule ville normande à ne pas avoir été bombardée pendant la seconde guerre mondiale.
(Extrait : <http://presbytere-de-grace-honfleur.fr/la-chapelle>)



Schéma stratégique / proposition d'aménagement sur la valorisation du plateau de Grâce

Zoom sur la proposition de valorisation du site classé au titre des MH



source B. Findinier
Directeur des musées Honfleur
Vue depuis le coteau et le calvaire qui à l'époque était plus avancé sur la mer.
Smargiassi 1829.



source B. Findinier
Directeur des musées Honfleur
La chapelle dans son écrin de verdure.
Claude Monet 1864,
Chapelle de verdure



Côte de Grâce (rue)



Chapelle ND de Grâce & presbytere



LES MONTS-D'AUNAY

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA REQUALIFICATION PAYSAGÈRE DU CIMETIÈRE PRINCIPAL

La commune Les Monts d'Aunay (4 595 habitants) a contacté le CAUE du Calvados afin d'être accompagnée pour la requalification du cimetière principal des Monts d'Aunay, d'une superficie d'environ 10 600m². Ce cimetière se situe le long de la RD6, axe structurant de l'entrée nord de la ville. Aujourd'hui, le cimetière est essentiellement minéralisé et pose des difficultés d'entretien. L'objectif de ce projet est de repenser le cimetière pour améliorer son aspect esthétique général, mettre en place des essais de végétalisation, faciliter l'entretien et arrêter progressivement les produits phytosanitaires afin de se mettre en conformité avec la loi Labbé. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi étend l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires, aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif dont font partie les cimetières. Les propositions faites par le CAUE permettent de concilier qualité des espaces requalifiés, végétalisation et arborisation, arrêt des produits phytosanitaires et gestion optimisée du cimetière.



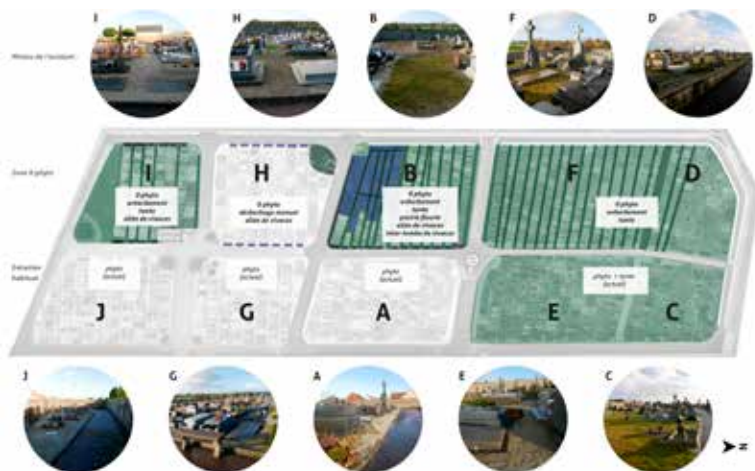
Exemple du cimetière de l'Est à Angers allée secondaire enherbée et érable planté dans les espaces interstitiels



Allée principale du cimetière actuel



Exemple d'un alignement d'arbres accompagnant une allée-cimetière des Fauvelles à Courbevoie



Plan global, à terme, du projet paysager

Plan de la phase test du projet de végétalisation du cimetière



FONTAINE-HENRY

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UN PARKING EN CŒUR DE BOURG

La commune de Fontaine-Henry (env. 460 habitants), a pris contact avec le CAUE du Calvados afin d'être accompagnée dans sa réflexion sur l'aménagement d'un parking en cœur de bourg.

La commune envisage la création d'un nouveau parking sur un emplacement réservé du PLUi, correspondant à un terrain en contrebas de la départementale D170/141, possédant aujourd'hui un caractère de pré-verger. Ce terrain se situe à proximité d'un parking déjà existant. Elle souhaiterait également sécuriser l'arrêt de bus présent sur la place de la fontaine.

Le CAUE a mis en perspective la demande initiale de la commune en proposant un réaménagement du parking existant afin d'optimiser le nombre de places de stationnement. Il a également présenté des hypothèses d'aménagement du terrain concerné par la demande initiale en proposant de créer un espace de jeux et de détente, accompagné de quelques places de stationnement désimperméabilisées, tout en conservant le caractère de pré-verger du site. Le CAUE a également questionné les usages sur le secteur (cheminements piétons, flux automobile et desserte de bus).

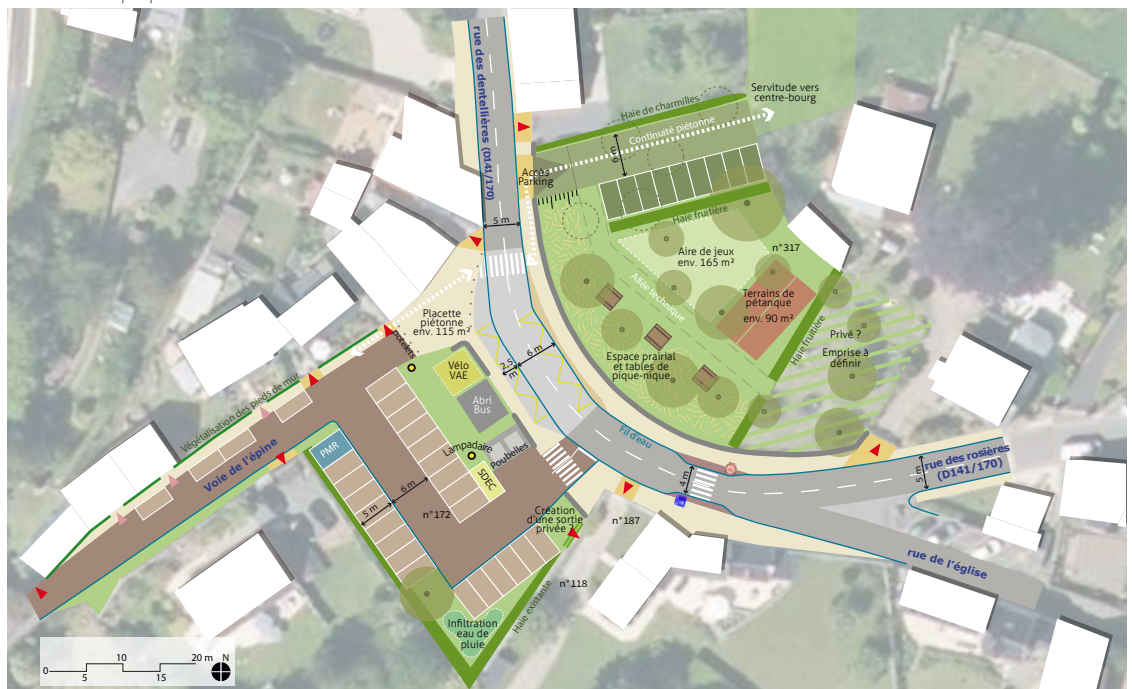


Existant - le parking



Existant - le terrain du projet

Schéma de la proposition du CAUE



AMBIANCES



Aménagement champêtre



Parking végétalisé



Exemple de jeux

LES THÈMES DE L'ANNÉE

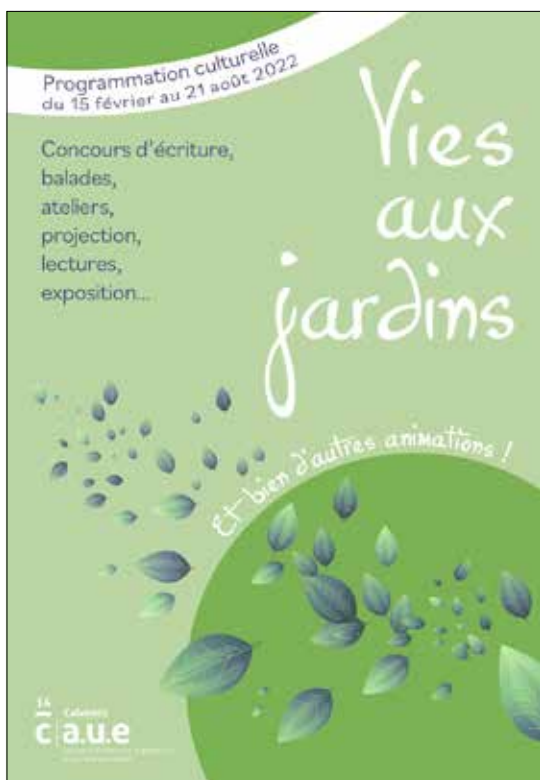
“VIES AUX JARDINS”

La programmation culturelle

- 9 événements programmés
- de février à août 2022

Appel d'air et appel du dehors pour l'année 2022 ! Après les confinements, le CAUE a décidé de rebondir en orientant sa programmation culturelle vers l'extérieur, le paysage, la nature et surtout les jardins ! En décembre 2021 paraissait l'ouvrage remarquable "Jardins d'inspiration dans le Calvados".

La programmation culturelle "Vies aux Jardins" s'inscrit dans la continuité de cet ouvrage en l'adoptant comme première grande thématique. De mars à août, toutes les actions menées par l'association se sont orientées en ce sens : une exposition "Jardins dans tous les sens", un concours d'écriture suivi d'une publication, un atelier permaculture, deux ateliers plantes sauvages comestibles et cosmétiques, et enfin la projection du film "Tante Hilda" qui sensibilise les plus jeunes à la nécessité de la biodiversité.



“BÂTIR POUR UNE SANTÉ DURABLE, LA PLACE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS”

Le colloque

- jeudi 10 novembre 2022 au Dôme à Caen
- 91 participants

Le CAUE du Calvados a convié en novembre dernier élus et professionnels à une journée d'échanges autour du rôle et de l'impact des bâtiments sur notre santé. Cette journée avait pour objectif, grâce aux interventions de professionnels, de donner des clefs de compréhension de nos interactions avec les bâtiments que nous occupons. La santé durable étant un enjeu crucial dans l'acte de bâtir, la question des matériaux biosourcés et géosourcés était au centre des échanges structurés autour de quatre tables rondes.

Cette journée organisée au Dôme avait comme invitée d'honneur Madame Suzanne Déoux, fondatrice de MEDIECO et Présidente de Bâtiment Santé Plus.

Faisant le lien avec ce colloque, et celui organisé un an plus tôt par le CAUE du Calvados sur le thème "Habitats participatifs, une opportunité pour faire vivre les territoires", un voyage d'étude a été programmé en juin 2022 pour les élus du département. Ce séjour les a conduits autour de Rennes à la rencontre d'opérateurs et d'acteurs locaux engagés dans les démarches durables et participatives.



LA PROMOTION DE LA QUALITÉ URBAINE, ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

EXPOSITION "DES SACRÉES ÉGLISES"

- du 7 au 15 mars 2022
- ancienne église Saint-Nicolas, Caen
- permanences assurées par le CAUE
- visites commentées : 1 inaugurale, 1 grand public, 1 visite élus, 3 visites étudiants DNMADE, 1 primaire, 3 collèges (5^e)
- 253 visiteurs

Faire vivre le patrimoine et le questionner !

Quoi "de mieux" que d'être dans une ancienne église désaffectée pour illustrer les propos de l'appel à idées "des sacrées églises" et du colloque associé ? C'est ce qui a eu lieu à Caen dans l'ancienne église Saint-Nicolas avec l'autorisation de la ville de Caen et de ses services.

L'exposition était réalisée en 3 parties, les panneaux de l'appel à idées et de valorisation du colloque, la vidéo prospective sur le devenir des églises du CAUE 54, et l'atelier construction d'une voûte romane - comprendre les forces de construction et la stéréotomie.

L'inauguration s'est tenue en présence d'élus, de représentants du diocèse, d'association et de techniciens. Des interviews ont été réalisées par Radio Toucaen et par FranceBleu. Le CAUE a assuré des visites guidées et des permanences toute la semaine, accueillant ainsi 253 visiteurs et auditeurs, allant des écoles primaires, collèges, et étudiants en design d'espace, en passant par les élus et le grand public, et les résidents d'une maison de retraite.



Inauguration de l'exposition

EXPOSITION EXTÉRIEURE "VIVRE ENSEMBLE"

- du 2 juillet au 30 octobre 2022

L'exposition du concours photo "Vivre ensemble" a été remaniée et rééditée en version exposition extérieure.

Elle a été présentée sur les berges de la Touques à Lisieux (du centre-ville jusqu'au boulevard Georges Pompidou), avec mise à disposition de catalogues d'exposition.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 11 juillet en présence d'élus, notamment Monsieur Sébastien Leclerc, maire de Lisieux et de différents partenaires.

Cette exposition, se déroulant en même temps que "Lisieux plage", a eu un vif succès et a rencontré un grand public.



Atelier construction d'une arche romane

EXPOSITION "2040, ON SE JETTE À L'EAU !"

- du 29 mars au 29 avril 2022

Le CAUE a inauguré à Trouville-sur-Mer l'exposition de son appel à idées "2040, on se jette à l'eau ! De Deauville à Pont-l'Évêque, l'eau au cœur d'un territoire résilient" en présence Sylvie de Gaetano, maire de Trouville-sur-Mer d'élus, de professionnels, des candidats, des lauréats et lauréates...

L'exposition est restée visible du mardi 29 mars au vendredi 29 avril 2022 au sein de la Mairie de Trouville-sur-Mer (hall d'entrée et 1^{er} étage).



CAFÉ DE LA REVITALISATION

- le 2 juillet 2022
- à Belle-Isle-en-Terre (22)

Suite au colloque de 2019 sur les églises et à l'appel à idées qui en a découlé, une architecte du CAUE a été invitée par Guingamp-Paimpol agglomération accompagnée par le CAUE des Côtes d'Armor (22) pour une intervention sur le devenir des églises. En effet, la commune de Belle-Isle-en-Terre connaît une problématique semblable à celles rencontrées et abordées par le CAUE dans le Calvados. Des partages de connaissances et échanges de regards ont eu lieu en amont avec le CAUE des Côtes d'Armor et l'agence de Jean Guervilly. Tous trois sont intervenus durant cette

demi-journée avec les habitants présents. Ce café de la revitalisation avait pour but d'aborder ce sujet sensible sous un angle neutre et réflexif.



Ancienne et nouvelle église de Belle-Isle-en-Terre

SITE INTERACTIF "C-ARCHISIMPLE"

- date mise en ligne : juillet 2022
- 416 visiteurs
- 3940 pages vues
- 2 itinéraires découverte
- environ 100 sites proposés

Dans le cadre de sa mission de promotion de la qualité architecturale, paysagère et urbaine, il a semblé important pour le CAUE de mettre à disposition du grand public un site interactif qui lui permette de découvrir les opérations et actions vertueuses du département réalisées au cours des XX^e et XXI^e siècles.

"C-ARCHISIMPLE" propose donc des itinéraires de découverte et des balades libres à travers le patrimoine architectural, la diversité des paysages ou encore l'aménagement des villes et villages du territoire.

Les itinéraires de découverte composés par le CAUE déclinent des thématiques aussi variées que les paysages de la Presqu'île de Caen ou encore la ville de Vire et son patrimoine de la reconstruction. D'autres thématiques viendront alimenter ces itinéraires qui mettront en relief les réalisations exemplaires et les richesses patrimoniales de notre territoire. Nous nous sommes attachés à ce que ces parcours s'adaptent à tous et selon les envies de chacun : trajets longs ou courts, à vélo, en voiture ou à pied. Certains circuits seront complétés par des fiches "ludiques destinées" aux enfants qui pourront ainsi par le biais de jeux divertissants accompagner leurs parents tout au long du parcours. Les balades libres permettent quant à elles de construire seul(e) ou en famille un parcours personnalisé selon les centres d'intérêts de chacun. La sélection s'opère par le biais d'une recherche multicritère, puis par l'affichage des opérations sous forme de carte et de liste accompagnées chacune d'une fiche documentée. Le visiteur peut ainsi retenir les opérations qui l'intéressent et construire étape par étape son parcours qui se dessine au fur et à mesure sur une carte. La balade n'est pas figée puisque le visiteur peut à tout moment modifier son parcours au gré de ses envies en ajoutant ou supprimant des opérations.

Cette base de données sera aussi régulièrement enrichie d'opérations sélectionnées pour leur qualité de conception, leur caractère innovant ou encore leur valeur patrimoniale.

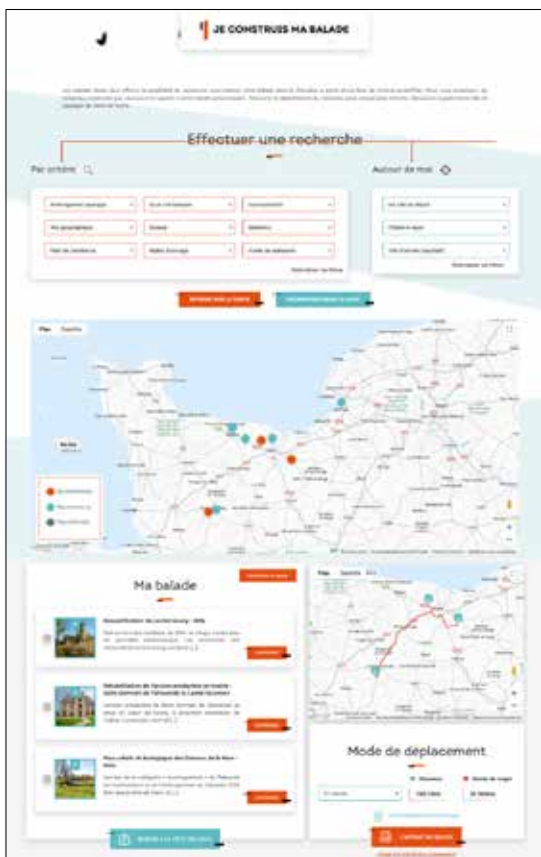


sur les arbres à la fois dans la littérature, dans les arts et dans les pratiques actuelles botaniques, techniques, environnementales et paysagères. Une visite du parc de Clères a été proposée par le paysagiste Thierry Hay et l'artiste Armelle Normand.

La journée s'est terminée par l'intervention des paysagistes du CAUE 14 et 76 qui ont été questionnés sur leurs retours d'expériences sur la place de l'arbre dans la conception des jardins et des espaces publics aujourd'hui.



Hêtre majestueux perché sur son piédestal au parc de Clères



ACTUALISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES DU CALVADOS

Après les départements de l'Orne, puis de la Manche, l'actualisation de l'atlas des paysages de Normandie a été lancée officiellement sur le département du Calvados le 26 mai 2022 à la préfecture.

Le groupement associant deux agences : "Passeurs" (paysagistes concepteurs) et "Environnement & Société" (sociologues) ont été recrutés par la DREAL pour assurer ce travail d'actualisation. Leur démarche de travail repose sur l'inventaire régional des paysages de Basse-Normandie, enrichi par une nouvelle analyse de terrain, pour apprécier les évolutions depuis 20 ans, et par un travail en atelier des paysages, pour intégrer les perceptions sociétales.



Actualisation de la carte des unités paysagères du Calvados

JOURNÉE D'ÉTUDE "L'ARBRE & VOUS !"

Organisée par la région Normandie et l'Institut des jardins & paysages, en partenariat avec le département de la Seine Maritime, le CAUE du Calvados est intervenu au côté du CAUE de Seine Maritime à la journée d'étude intitulée "L'Arbre & vous !". Cette rencontre a eu lieu le 5 novembre 2022 au parc de Clères, en Seine-Maritime, labellisé "jardin remarquable" cette même année. Cette journée d'étude a proposé un programme riche de regards croisés

Les paysagistes du CAUE du Calvados participent aux différents comités techniques. Ils ont pour objectifs d'échanger, notamment, sur les délimitations et dénominations des nouvelles unités paysagères suite aux expressions recueillies lors des ateliers ouverts au public durant l'automne, les principes de caractérisation pour chaque unité paysagère et les dynamiques d'évolution et leurs enjeux. De nouveaux ateliers seront organisés au printemps 2023 pour croiser les regards d'habitants, associations, entreprises, élus, agents des collectivités territoriales...

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DES PLAGES DU DEBARQUEMENT



Les 10 points de vue annuels- reconstitution en 2022



Les paysagistes du CAUE du Calvados participent à l'analyse des points de vue et leur évolution, ici à St-Aubin-sur-Mer avec des photos de 2019, 2020, 2021 et 2022 des falaises du Cap Romain

Le CAUE du Calvados poursuit son implication aux ateliers et au travail d'analyse de l'Observatoire photographique du paysage (OPP) des plages du Débarquement pour la 5^e année consécutive.

Cet OPP est un outil inscrit dans la fiche action du plan de gestion de la candidature des plages du Débarquement à l'UNESCO, déposée en 2018. L'observatoire a pour objectif de "constituer un fond de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage".

Les ateliers permettent de se rencontrer entre acteurs du paysage, de préciser la méthode d'analyse des 60 points de vue reconduits tous les deux ans et des 10 points de vue reconduits tous les ans et de confronter les différents regards. Des outils de partage auprès du grand public et des élus locaux sont en cours d'élaboration (site internet avec des mots clés de recherche, expositions ambulantes...).

LABEL JARDIN REMARQUABLE

Le CAUE poursuit, pour sa quatrième année, sa participation au groupe de travail pour le label "jardin remarquable" à travers la Normandie. Cette année encore fut agrémentée de belles découvertes, avec 6 demandes du label dont 2 demandes de relabellisation dans l'Eure, l'Orne et en Seine-Maritime. Des visites de courtoisie ont également été organisées dans 3 jardins déjà labellisés : le jardin des plantes de Caen, le parc du château du Champ de la Pierre et le jardin retiré dans l'Orne

Les visites ont lieu pendant la belle saison pour visiter les jardins sous leur meilleur jour et rencontrer les

propriétaires, puis le groupe de travail se réunit pour délibérer, analyser les points forts et les points faibles de chaque jardin, les leviers d'amélioration potentiels ainsi que l'avis de labellisation qui est proposé au Préfet de Région.

En 2022, deux jardins ont obtenu le label : le jardin de l'Abbaye Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville et le jardin du Parc de Clères.



Le parc de Clères en Seine Maritime labellisé "jardin remarquable" en 2022

SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le samedi 19 novembre a eu lieu le Salon Éco-Rénov à Caen, pour la rénovation énergétique et les travaux qui visent à améliorer les performances énergétiques de sa maison ou de son appartement.

Les architectes conseils du CAUE ont apporté leurs conseils gratuitement durant une journée au Centre de conférence du Crédit Agricole Normandie à Caen.

Les questions des usagers et leurs problématiques portaient sur la performance énergétique de leur logement, les matériaux biosourcés, les aides à la rénovation énergétique...



LA PROGRAMMATION CULTURELLE SUR LE THÈME “VIES AUX JARDINS”



ATELIER CONSTRUIRE SA CABANE

- le 16 mars 2022
- 2 sessions : de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h
- 5 enfants 3 adultes inscrits + 2 adultes et 4 enfants (centre de loisir et CPN)

Durant un après-midi, dans le bois de Mondeville, derrière la Mairie, les participants ont construit un “petit rêve adossé contre un arbre avec vue sur l’eau et les canards”. Grâce aux coupes annuelles de saule et autres essences locales faciles à mettre en œuvre, ils ont pu expérimenter la construction sans outils. Du choix de l’emplacement à la forme de la cabane, les enfants se sont posés des questions d’architectes et se sont familiarisés avec des notions de construction et d’environnement. L’atelier s’est déroulé en partenariat avec Territoires Pionniers dans le cadre des Chantiers Communs et de la programmation culturelle du CAUE du Calvados : “Vies aux Jardins”.

Radio TouCaen a réalisé une interview du CAUE durant l’évènement.

ATELIER PERMACULTURE

- animé par Physalis, jardin écologique.
- le 20 avril 2022 de 10h à 12h
- public adulte 12 personnes

Les participants sont allés à la découverte de la permaculture, son histoire, ses fondements, ses principes éthiques, d’action et de conception au jardin partagé “Tout’y pousse”, espace Farré à Mondeville.

Au cours de l’atelier animé par Raphaëlle Birot, créatrice de Physalis, chacun était invité à devenir permaculteur aujourd’hui, en commençant à petite échelle !



FIBRES EXTRAORDINAIRES

- 23 mars 2022 – de 8 à 12 ans (10 enfants maximum)
- 30 mars 2022 - (2 sessions) - de 8 à 12 ans

L'air de rien, un brin d'herbe peut être magique. Les enfants et leurs parents ont découvert les propriétés incroyables des fibres, des plus étonnantes aux plus utiles pour l'architecture ! Pour la première fois des ateliers de sensibilisation ont eu lieu dans les locaux du CAUE.



CONCOURS D'ÉCRITURE «VIES AUX JARDINS»

- 4 thèmes
- 8 participants
- 8 primés

Le CAUE a organisé son 1^{er} concours d'écriture intitulé "Vies aux jardins". Ce concours a eu lieu dans le cadre de la programmation culturelle autour des jardins et de la sortie de l'ouvrage "Jardins d'inspiration dans le Calvados" en février 2022. L'objet de ce concours était un appel à talents sous la forme d'un concours d'écriture, destiné à mettre en valeur la notion de "Vies aux jardins".

Les participants étaient invités à écrire sur leur manière d'interpréter les jardins à travers quatre thèmes :

- Plaidoirie de défense des mauvaises herbes : défendre les mauvaises herbes ou adventices, la biodiversité, les plantes et les animaux.
- Pour un fleur't avec toi ! Fleur bleue et romantisme, histoires de bouquets et composition de couleurs. La fleur devient chère à votre cœur.
- Le thriller du jardinier. Une version inquiétante, horifiante de la flore et/ou de la faune. Une référence à la toxicité des plantes, et des insectes.

- La guerre des boutons de fleurs. Sur un ton humoristique, une invitation destinée aux éléments du jardin, fleurs, râteaux et autres outils sur le devant de la scène.

Pour ce premier concours d'écriture, chaque texte était libre (poème, nouvelle courte, récit court...).

Les textes des lauréats ont été sélectionnés par un jury pluridisciplinaire, amis des lettres et des jardins. Un prix des internautes a également été organisé. Le lauréat est le texte "Mémoires d'un épouvantail" de Marion Bigot-Flambard. L'ensemble de ces textes ont été regroupés dans un recueil afin d'être diffusés, d'émouvoir, de faire rêver et sourire un plus grand nombre.

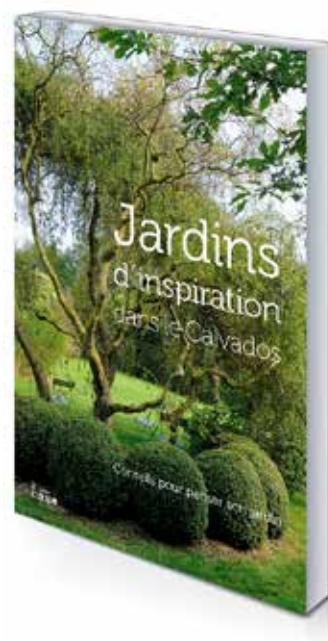


OUVRAGE "JARDINS D'INSPIRATION DANS LE CALVADOS, CONSEILS POUR PENSER SON JARDIN"

- réédition
- 28,50 euros
- plus de 20 points de vente dans le Calvados

L'ouvrage "Jardins d'inspiration dans le Calvados : conseils pour penser son jardin" est désormais en vente !

Depuis décembre 2022, il a été mis en dépôt dans plusieurs librairies du Calvados et en période des fêtes de fin d'année, il a rencontré un beau succès



Les jardins sont des lieux importants de nos paysages. Dans nos villes et nos campagnes, ce sont des lieux de respiration indispensable, de promenade ou de contemplation. Chez soi, un jardin, petit ou grand, est un espace intime, un refuge, un lieu pour se ressourcer au même titre qu'un foyer. Il est aussi un lieu de convivialité, d'accueil, de partage, de décompression ou d'expériences et de productions végétales.

Le CAUE a voulu faire découvrir ou redécouvrir onze jardins d'exception sélectionnés dans le Calvados.

L'ouvrage distille ainsi, des conseils de conception, illustrés par de nombreuses photographies de ces jardins inspirants. Les grandes thématiques qui fondent les jardins sont exposées ainsi que les spécificités liées au territoire du Calvados. Des pistes de réflexion sont développées pour aller vers le jardin de demain, plus durable, et mieux préparé pour faire face aux changements climatiques et ses conséquences locales. Mais c'est surtout la richesse et la variété des compositions qui sont mises en avant, que ce soit au niveau de la diversité végétale ou des ambiances choisies en fonction des usages, des spécificités du terrain et des rêves de jardin.

BALADE DÉCOUVERTE ET DÉGUSTATION DE PLANTES COMESTIBLES

- animé par Pissenlit & Compagnie
- le mercredi 18 mai 2022 de 14h30 à 16h30
- public adulte - 5 personnes + 2 salariées CAUE

Près de la colline aux oiseaux, dans les espaces publics de la ville de Caen, se cachent des plantes sauvages et comestibles, accessibles et riches en saveurs. Elles faisaient partie de notre histoire gastronomique encore récemment. Certaines tiraient leurs noms des vertus que nous leur prêtions : le frêne était par exemple l'arbre aux centenaires, garant de longévité, et l'on tirait de ses feuilles un alcool appelé la frênette.

Marie Ménard Duval était là pour nous apprendre à identifier les plantes (par exemple reconnaître le sureau comestible de plantes empoisonnées), à en faire la cueillette raisonnée et nous aider à les associer à notre alimentation en partageant avec nous ses secrets de cuisine. Dégustation et infusion en fin de balade pour de délicieuses saveurs réjouissant nos papilles.



En fin de balade, la dégustation !

ATELIER COSMÉTIQUE DE PLANTES SAUVAGES

- animé par Epic'et Simple
- le mercredi 25 mai 2022 de 9h à 12h
- public adulte - 6 participants + 2 salariés du CAUE

Sur la voie verte près de Clécy, le long de la piste cyclable, poussent les herbes folles, adventices que l'on dit mauvaises herbes et qui ne le sont pas tant que ça ! Au contraire, certaines d'entre elles sont riches en vertus pour notre peau et notre santé.

Du plantain aux marguerites, en passant par la berce au goût de mandarine, ou encore le houblon, "Que ton aliment soit ta première médecine" disait Hippocrate. C'est ainsi que Linda Lebrec a commencé sa balade. S'en sont suivis des conseils avisés sur la reconnaissance des plantes et de leurs propriétés. La balade botanique s'est terminée par la démonstration d'une réalisation de macérat huileux aux multiples vertus pour la peau.



Cueillette de plantes sauvages, bourgeons de Berce au bon goût de mandarine !

PROJECTION DU FILM D'ANIMATION "TANTE HILDA"

- le 20 avril 2022
- tout public, à partir de 8 ans
- participants : 5 personnes - 3 adultes, 2 enfants

"Tante Hilda", un film d'animation sous forme de comédie de Jacques-Rémy Girerd & Benoît Chieux a été projeté à la médiathèque Quai des Mondes à Mondeville. Durant 1heure et 29min, le public a été sensibilisé aux questions de biodiversité et d'écologie à travers une histoire. Tante Hilda, amoureuse de la nature, conserve dans son musée végétal des milliers de plantes du monde entier. Beaucoup sont en voie de disparition. Parallèlement, une nouvelle céréale, Attilem, mise au point par des industriels, se cultive avec très peu d'eau, sans engrais, et produit des rendements si prodigieux, qu'elle apparaît comme la

solution miracle pour enrayer la faim dans le monde et prendre le relais du pétrole dont les réserves s'épuisent. Mais la catastrophe n'est pas loin... La projection était encadrée par une brève présentation et à l'issue du film un échange avec Raphaëlle Birot, ingénieure agronome, spécialiste de la permaculture et Romuald Poretti, porteur du projet "La Bulle".



EXPOSITION SENSORIELLE "JARDINS DANS TOUS LES SENS"

- du 22 juin au 21 août 2022 au Pavillon à Caen
- 604 visiteurs
- 3 visites commentées
- 1 visite à destination de l'équipe du CAUE
- 2 visites scolaires avec l'école de Carrouges (CM1-CM2 – 17 élèves, CE1-CE2 – 26 élèves)

Voici la première exposition sensorielle imaginée par le CAUE du Calvados pour compléter et mettre en valeur l'ouvrage "Jardins d'inspiration dans le Calvados". Tout sauf une redite de l'ouvrage, cette exposition prolonge son contenu à travers une approche sensorielle des jardins destinée au grand public. Ont été réalisées 5 séries de panneaux pour les 5 sens (l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût et le touché) des dispositifs sensoriels et une vidéo.

En se promenant dans l'exposition, les visiteurs pouvaient y découvrir des textes à la fois sensibles et objectifs, une série de photographies de Philippe Delval, réalisées pour l'ouvrage "Jardins d'inspiration dans le Calvados", et des illustrations poétiques en lien avec les abeilles réalisées par Les Odes studio, le tout était complété par de petits quizz et activités ludiques impliquant les visiteurs. Reconnaître des plantes au moyen de son odorat, toucher des matières à l'aveugle, écouter les chants d'oiseaux, regarder une vidéo faite d'interviews de propriétaires passionnés, et s'installer sur des transats pour une infusion, comme si nous y étions.



LA SENSIBILISATION DU PLUS JEUNE ÂGE AUX FUTURS PROFESSIONNELS

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

- 61 sites proposés à la visite – 66 réservations
- 1 728 élèves au total
- liste des partenaires ayant participé à cette édition et son bon déroulement

Paysage, architecture, urbanisme, création artistique et artisanale... Des activités et des visites conçues pour les enfants de la maternelle au lycée !

La veille des Journées européennes du Patrimoine, les CAUE proposent aux élèves accompagnés de leurs enseignants un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public. En 2022, dans le Calvados, ce sont 60 classes qui ont pu profiter de cette action au travers d'une soixantaine d'activités différentes, dont 6 ayant bénéficié de plus d'une activité au cours de la journée !



Visite de la Bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen

Pour la 5^e année, le CAUE a organisé les journées des enfants du patrimoine dans le Calvados le 16 septembre.

Merci à nos partenaires de l'édition 2022 : Le château de Caen, musée de Normandie / le musée d'art et d'histoire Baron Gérard, à Bayeux / le service patrimoine du département au château de Pontécoulant et au prieuré Saint-Gabriel / le service archéologie du département sur le site du tumulus de Colombier-sur-Seulles / La Forge, à Honfleur / l'association des amis de la chapelle des pommiers, à Saint-Vigor-de-Mieux / la commune de Blangy-le-Château / la Maison de la nature et de la pierre sèche, atelier de biodiversité / le musée de Vire / l'Artothèque / l'office de tourisme de Honfleur / Madame Hureau, organiste / Le FRAC / Le Pavillon de Caen / La bibliothèque Alexis de Tocqueville / le tribunal judiciaire de Caen / le château de Crèvecœur-en-Auge / Le bocage perché, maison de la botanique / Le CREPAN, les marais de la Dives / CPIE Vallée de l'Orne, musée d'initiation à la nature et maison de la nature / les archives départementales du Calvados / L'office de tourisme d'Isigny Omaha.

Cette année encore, les architectes du CAUE étaient présents sur la Presqu'île de Caen, à la bibliothèque Alexis de Tocqueville, au tribunal judiciaire et au Pavillon pour plusieurs visites et ateliers en partenariat avec les trois structures.

À la bibliothèque Alexis de Tocqueville, une visite ludique du bâtiment a permis aux enfants de se poser des questions sur la structure constructive tout en s'interrogeant sur la manière de la représenter, en plans et en coupes sur

papier. Cette année 2 classes ont bénéficié de la visite et ont pu apprécier les espaces créés si différents d'un niveau à l'autre. Un petit fascicule leur a été remis à la fin de la visite afin d'aider les professeurs à clôturer leurs découvertes en classe.

Au Pavillon, l'accueil de l'exposition Fibra-Terra Award qui met en valeur et récompense les architectures en terres-fibres était le cadre parfait pour aborder avec les enfants le patrimoine constructif biosourcé et géosourcé. Visite de l'exposition et découverte des incroyables propriétés des fibres étaient au programme ! 2 classes ont pu bénéficier des visites et ateliers assurés par le pavillon et le CAUE.

Le tribunal Judiciaire de Caen a ouvert ses portes aux Enfants du Patrimoine le 16 septembre 2022. Les enfants ont été accueillis par un architecte du CAUE et une équipe de professionnels du tribunal (deux personnes).

L'objectif de cette visite est de :

- sensibiliser le jeune public à la notion de patrimoine qu'il soit architectural, urbain, paysager ou culturel,
- amener le jeune public à se questionner sur les concepts d'espace, de repère, de parcours dans l'espace urbain et architectural.
- permettre aux enseignants de renouveler et d'enrichir leur pratique pédagogique, en allant hors des murs d'école. Comprendre les symboles et les rouages d'un tribunal, la justice et ses espaces.

La visite commence à l'extérieur sur le parvis du tribunal avant de se poursuivre dans le hall, puis à l'étage, direction la salle des pas perdus, et enfin l'une des salles d'audience du tribunal.

Afin d'étendre sa présence sur le territoire, le CAUE s'est également associé à l'équipe dynamique du musée de Vire qui venait de rouvrir après ses travaux de restauration. Au programme une visite-atelier sur l'architecture du musée et les fibres. Par demi-groupe les élèves ont tour à tour pu expérimenter la science des fibres, avec leurs propriétés qui peuvent parfois sembler magiques, et visiter le musée de Vire dont la restauration en chaux-chanvre est achevée. Deux visites étaient initialement prévues, mais seule une classe a finalement pu bénéficier de cette visite. Les élèves ont été sensibilisés au patrimoine vivant et aux propriétés des matières à construire.



Visite du tribunal judiciaire de Caen

LA SENSIBILISATION DES PRIMAIRES DE LA RENTRÉE 2021 AU RENDU DE PROJETS EN 2022

- 7 écoles
- 24 classes
- 655 élèves

La sensibilisation du jeune public comprend plusieurs séances et ateliers : une présentation du métier, des séances d'apprentissage et des exercices en classe, une ou des visites et une restitution à travers des maquettes ou autres projets créatifs/manuels. Une grande partie d'entre eux ont été réalisés. À l'issue de l'année scolaire, une exposition est généralement réalisée avec l'école, les parents d'élèves et parfois les élus des communes concernées.

À L'ARCHITECTURE

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES MOTELEY À CLÉCY

- 3 classes
- du CP au CM2
- 92 élèves

Les élèves ont imaginé individuellement la maison de leurs rêves. Ils ont commencé par les plans en 2D et puis sont passés à la pensée en volume grâce à la réalisation de leurs maquettes. La présentation de l'ensemble de leur travail, dessins préparatoires, maquettes, exercices connexes, photomontages (CAUE) a eu lieu pour les parents en présence de l'inspecteur de l'académie.

Les élèves de CM1-CM2 ont réalisé un petit journal en parallèle qu'ils ont baptisé « l'archijournal ». Ils ont choisi d'y présenter plusieurs articles en lien avec l'architecture : les différentes sorties effectuées durant leur année scolaire et une interview de l'architecte-animatrice du CAUE.



Exposition de fin d'année de l'ensemble de l'école

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES VERTS PRÉS À CORMELLES-LE-ROYAL

- 6 classes
- 124 élèves
- 4^e année d'accompagnement

Les élèves de l'école élémentaire des verts prés ont travaillé à la création d'une fresque patrimoniale de leur commune qui a été affichée sous le préau de leur cour. Ils ont été sensibilisés à ce qu'est le patrimoine, matériel et immatériel à travers l'acquisition de connaissances, l'observation et le dessin. Chaque classe a suivi une

balade différente autour de l'école retraçant l'histoire de son architecture et observant les paysages. Les élèves ont dessiné ce qui était pour eux le patrimoine de leur commune (notion de patrimoine subjectif).

Ils se sont ensuite concertés en classe sur ce qui était vraiment du patrimoine ou non pour eux. Ils ont ensuite choisi les dessins les plus représentatifs, puis se sont questionnés sur la composition de leur fresque en lien avec les données objectives et leurs perceptions de Cormelles-le-Royal. La fresque était structurée autour de la vallée des jardins, axe structurant de la commune. Les élèves ont dessiné puis peint la fresque. Elle a été inaugurée en fin d'année, en présence des parents d'élèves, des enseignants, des différents intervenants et du Maire de la commune. Grâce aux connaissances acquises durant l'accompagnement en patrimoine, les élèves de CM1 et CM2 ont alimenté leur atelier cinéma, réalisé un petit film et une BD interactive qui ont été présentés aux parents à la salle de l'échiquier au château de Caen. C'était la 4^e année que l'école de Cormelles-le-Royal faisait appel au CAUE du Calvados. L'équipe enseignante a de nouveau fait part de sa satisfaction à chaque accompagnement réalisé par le CAUE en architecture, en paysage, en urbanisme et en patrimoine.



Les élèves ont voté pour les dessins qui seront sur leur fresque



Inauguration publique de la fresque

L'école de Clécy était très impliquée dans les voyages et l'ouverture au monde des élèves. Plusieurs journées de découvertes ont été organisées par l'école durant l'année. Une journée de visite sur la presqu'île de Caen a été spécialement organisée par le CAUE pour deux classes de CM1-CM2 et CE2-CM1. Le Pavillon a été partenaire de l'accompagnement des visites et de l'accueil des élèves. Chaque structure a accompagné une classe tout au long de la journée. Au menu des visites : la bibliothèque, le Cargö, le Dôme et le tribunal judiciaire avec un accueil spécifique par le Cargö et le Tribunal.

• COLLÈGE VILLEY DESMESERETS À CAEN

- niveau 5^e
- 2 classes ont bénéficié de la présentation du métier : 46 élèves au total
- 1 classe a eu un accompagnement sur l'année, 4 séances : 26 élèves

Présentation de ce qu'est l'architecture, du métier d'architecte, de la voûte romane, des architectures en terre et fibres, de la Malette Fibra et réalisation d'une petite maquette terre-fibres lors de la dernière séance. Le but de ces interventions était de les sensibiliser plus particulièrement à l'architecture durable et aux matériaux biosourcés et géosourcés.



Séance en demi-classe, réalisation par groupe d'une maquette en terre-fibres.

À L'URBANISME

- 2 écoles : l'école d'Argouges Bayeux et l'école de Saint-Vigor-le-Grand
- 4 classes à Bayeux et 3 classes à Saint-Vigor-le-Grand
- 85 enfants à Bayeux du CE1 au CM2
- 61 enfants à Saint-Vigor-le-Grand du CE2 au CM2

Concernant les projets d'urbanisme, 6 classes ont reçu un accompagnement personnalisé en fonction du territoire sur lequel elles évoluent et les désirs des enseignants.

Les élèves ont échangé sur l'urbanisme et réalisé des maquettes : une classe de CE1-CE2, une classe de CE2-CM1 et deux classes de CM1-CM2 de l'école d'Argouges à Bayeux et une classe de CE2-CM1, une classe de CM1 et une classe de CM2 de l'école de Saint-Vigor-le-Grand. L'objectif était de faire découvrir le métier d'urbaniste, de partager les grandes logiques de développement de

nos lieux de vie et de proposer une nouvelle lecture de l'environnement. L'accompagnement se décompose en 3 grandes étapes.

• PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DES NOTIONS

Le principal objectif de cette étape est de faire connaissance avec les élèves et de leur présenter le métier et les notions de bases traitées dans le domaine de l'urbanisme. Cette étape nécessite trois séances en classe.

Une première séance pour échanger sur les deux principaux sujets de l'urbaniste :

- la nécessité de construire des logements pour tout le monde, ce qui entraîne également l'aménagement d'espaces publics, la construction d'équipements...,
- la nécessité de rester respectueux de l'environnement.

La deuxième séance a fait appel aux connaissances déjà acquises par les enfants, ainsi qu'à leur sens de l'observation et à leur logique. Cette partie était centrée sur le parcours résidentiel, sa définition, ainsi que ce qu'il implique dans la construction d'une ville : la nécessité de varier les typologies de logement pour satisfaire les besoins de tous les foyers.

D'autres notions sont également expliquées lors de la 3^e séance : la densité, la mobilité, la cartographie pour certaines classes et la logique d'éco-quartier pour d'autres. Les sujets sont abordés par des questions pour construire une réflexion à partir de leurs connaissances et approfondis par des petits exercices afin qu'ils mémorisent au mieux le nouveau vocabulaire.



Saint-Vigor-le-Grand – Classe de CM1 - Séance consacrée aux mobilités



Extrait de la présentation - Séance consacrée au métier d'urbaniste

• BALADE URBAINE DANS LES COMMUNES DE BAYEUX, DE SAINT-VIGOR-LE-GRAND ET VISITE D'UNE OPÉRATION

Cette visite s'est faite à pied, dans le quartier de l'école : l'objectif est justement de poser un regard nouveau sur un lieu connu, en faisant usage des nouveaux éléments

appris en classe, mais de façon ludique, par des jeux et des devinettes, faisant appel à la logique, mais aussi à la sensibilité de l'enfant quant à la qualité urbaine ressentie. Les enfants observent bien le lieu, et constituent leur propre diagnostic du terrain comme les urbanistes.



Saint-Vigor-le-Grand, visite de la commune



Carte de l'exploration de l'écoquartier de Verson

Le CAUE propose, quand cela est possible, de consacrer une séance pour visiter un quartier intéressant et de qualité au regard de son aménagement et de son programme. Cela permet de faire une première application de toutes les notions apprises avec les enfants et de les sensibiliser à une certaine qualité urbaine. Nous sommes allés visiter l'éco-quartier de Verson avec les élèves de l'école de Bayeux. Un support a été transmis afin qu'ils puissent suivre la visite de manière ludique.

• LES ATELIERS

La séquence d'ateliers s'est le plus souvent déclinée en deux séances : la première pour penser la trame du quartier/de la ville (un travail thématique – éléments naturels, réseau viaire, répartition des équipements, des logements... – pour se mettre d'accord collectivement), la seconde pour approfondir l'organisation à plus petite échelle (un travail par groupe – positionner et représenter les bâtiments, les espaces verts... – pour réaliser chacun une partie de la maquette globale).

Les enfants ont réalisé leur maquette grâce à différentes techniques : une représentation en "3D" en travaillant sur les volumes grâce à des gabarits à plier et des collages à base de papier de couleur.

Chaque classe a ainsi réalisé sa ville imaginaire, une ville commune formée par la réunion des maquettes de chacun des groupes. À la suite de la réalisation des maquettes

chaque classe a fait une présentation rapide de sa ville devant tous les élèves qui ont participé aux ateliers d'urbanisme.

• ÉCOLE D'ARGOUGES



• ÉCOLE DE SAINT-VIGOR-LE-GRAND



AU PAYSAGE

- 2 écoles
- 221 élèves
- à Hérouville-Saint-Clair école Blaisot : 4 classes du CE1 au CM1 : 71 élèves
- à Valdallière école de Vieussoix : 6 classes du CP au CM2 : 140 élèves
- 4 interventions pour 10 classes : 40 interventions

Les paysagistes et architectes du CAUE ont sensibilisé 211 élèves du CP au CM2. Le projet choisi pour tous était "J'aménage ma cour d'école".

Après une phase de présentation du métier et de diagnostic des cours de récréation existantes, les paysagistes du CAUE ont présenté de nombreuses références aux élèves à l'aide d'illustrations, de photographies et de vidéos : cours oasis, désimperméabilisation, végétalisation, mixité, place de la biodiversité... Cela a permis aux élèves d'appréhender les possibilités concrètes et faisables de changement de l'aménagement de leur cour. Cela leur a également apporté des notions plus larges concernant la gestion des eaux de pluie, les risques liés à l'imperméabilisation des sols, les îlots de chaleur et le changement climatique.

Les enfants ont ensuite travaillé en groupe pour proposer de nouveaux espaces et de nouveaux aménagements à la fois sportifs et ludiques mais aussi des zones calmes et végétalisées pour leur cour. Les paysagistes du CAUE ont réalisé une synthèse des propositions et établi un podium des éléments les plus plébiscités par les enfants ainsi que les éléments originaux en faveur de la biodiversité, de développement, d'apprentissage et de mixité.

Suite à ce travail, une journée d'ateliers a été proposée pour chaque école afin de partager les résultats des réflexions et échanger sur les projets réalisables. Certains projets ont été initiés en groupe avec la fabrication de nichoirs à oiseaux en saules récupérés dans des jardins et le dessin à la craie de jeux éphémères dans la cour : jeu du "copie-moi", "îles-requins", labyrinthe, parcours sportif, parcours cyclistes, piste de courses... Les enfants ont pu ainsi participer à l'invention de jeux qu'ils peuvent facilement redessiner selon leurs envies et les enseignants ont pu identifier les jeux les plus plébiscités afin d'envisager leur pérennisation.

• ÉCOLE BLAISOT À HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR



Discussion des idées dans la cour, en croisant les différentes classes



Proposition de projets pour la cour d'un CE1

• ÉCOLE DE VIESSOIX À VALDALLIÈRE



RENTRÉE 2022

- accompagnement : 6 écoles
- 16 classes
- 324 élèves sensibilisés

La sensibilisation scolaire du jeune public se déroule sur une année scolaire et couvre les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Les ateliers théoriques et pratiques se déroulent de septembre 2022 à mai 2023.

À L'ARCHITECTURE

- 2 écoles
- 82 élèves
- à Nonant école primaire des Prés Vert 2 classes du CE1-CE2 et CM1-CM2 : 37 élèves
- au Tronquay école primaire des Poteries 2 classes du CE1-CE2 et CM1-CM2 : 45 élèves

Une présentation du métier d'architecte a eu lieu pour chaque école.

À Nonant, les élèves ont participé à une balade découverte ludique du patrimoine et de l'architecture autour de leur école. Du lavoir 19^e aux maisons pavillonnaires des années 70, en passant par l'église romane dont le porche d'entrée est sculpté de beack-heads, les élèves ont regardé leur environnement et se sont familiarisés avec les matériaux. Ils travailleront sur la maison de leurs rêves.

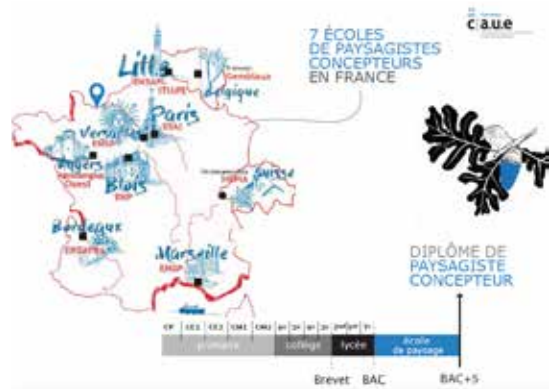
Des élèves de l'école du Tronquay, travaillent quant à eux sur l'école de leurs rêves.

À L'URBANISME

- 2 écoles
- 125 élèves
- à Lisieux école Marie Curie : 3 classes, CM1 au CM2 : 66 enfants
- à Caïron école le Vey : 3 classes du CM1 au CM2 : 59 enfants

PROJETS POUR LES DEUX ÉCOLES : "LES APPRENTIS URBANISTES IMAGINENT LA VILLE"

Pour chacune des écoles, les premières interventions ont eu lieu en octobre et novembre 2022. Il s'agissait des premières séances en classe, à savoir la présentation du métier d'urbaniste et des grandes fonctions et composantes de la ville.



Présentation du métier de paysagiste, les écoles de paysagistes concepteurs en France



Discussion autour des photos des élèves des paysages aux alentours de l'école et création du parcours pour la balade



Photos des élèves des paysages autour de l'école et création du parcours pour la balade

AU PAYSAGE

- 2 écoles
- 117 élèves
- à Fresney-le-Puceux école du Cerisier : 3 classes du CE1 au CM2 : 58 élèves
- à Pont-sur-Seulles école des Petits Ponts : 3 classes du CE1 au CM2 : 59 élèves

Pour chacune des écoles, la première intervention s'est déroulée en classe pour la présentation du métier de paysagiste, les études et écoles proposant la formation à ce métier, la diversité des paysages français ainsi que les composantes d'un projet d'aménagement paysager. Nous leur présentons ensuite les ateliers proposés durant l'année scolaire.

L'école de Pont-sur-Seulles a choisi de travailler sur le thème "À la découverte des jardins". Ces séances ont pour objectifs d'avoir une première approche du paysage par la culture des jardins, leur construction, leur histoire, puis la réflexion se porte sur le paysage du quotidien, la diversité floristique que l'on peut trouver dans son quartier ou son village et la notion de jardin planétaire développée par Gilles Clément. Il s'agit de faire comprendre aux enfants la présence et la beauté de la biodiversité partout et sous toutes ses formes, tout autant sauvage que maîtrisée. La fin de l'année se termine par la visite d'un jardin remarquable du département et des ateliers sur place (composition du jardin, lecture d'un plan, découverte botanique...).

L'école de Fresney-le-Puceux a choisi le thème "Regards sur mon paysage". Ces séances ont pour objectif d'avoir une première approche du paysage par le biais d'une réflexion à l'environnement quotidien des élèves (les paysages autour de l'école, leur quartier, le trajet pour venir à l'école). Il s'agit de rendre les élèves "acteurs" de leur environnement, de les amener à se questionner sur les usages.

À l'aide des cartographies, de photographies et de cartes postales anciennes, les élèves apprendront à se repérer dans les paysages traversés au fil d'une balade pour une retranscription graphique et écrite en fin d'année.

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

- 1 classe
- 22 étudiants
- 3 interventions

Le lycée Camille Claudel a demandé au CAUE de faire des interventions pour le BTS Immobilier. Cet accompagnement va permettre d'apporter aux élèves des outils et une culture très opérationnelle de leur futur métier. À titre d'exemple, les étudiants devront être capables à la fin de leur BTS, de repérer les caractéristiques et les styles architecturaux permettant de dater et de comprendre la manière dont les bâtiments sont conçus. Quatre interventions sont prévues chaque année, sur 2 ans.

En 2022 trois manifestations ont pu être réalisées :
1 – Visite de la Ville de Caen,
2 – Pathologies dans le bâtiment,
3 – Faisabilité opérationnelle (réglementation et projet architectural).

MADURA 1&2 ET MASTER 2 GÉOGRAPHIE & PARCOURS RURALITÉ

- 3 classes
- 48 étudiants
- 8 interventions

Le CAUE du Calvados continue ses interventions auprès des étudiants du Master 1 et 2 Urbanisme et Aménagement (dit MADURA) et des étudiants du Master 2 Géographie & parcours ruralité de l'Université de Caen.



MASTER 1 MADURA

À travers quatre séances en classe et sur le terrain, nous demandons aux étudiants répartis en trois groupes d'analyser et comprendre une commune préalablement sélectionnée. Ils doivent proposer une analyse de la commune sous la forme de deux cartographies.

Une première carte de "diagnostic" décrivant les composantes urbaines et paysagères de la commune, leurs fonctionnalités et leurs interactions. Une seconde carte d'"orientations et enjeux".

La dernière séance est consacrée à la présentation des cartes de chacun des groupes devant l'ensemble de la classe.

MASTER 2 MADURA

Nous proposons aux étudiants de travailler, sur deux jours, l'urbanisme de planification et opérationnel via le jeu de simulation "Urbax".

Urbax est une simulation d'un aménagement urbain animé par deux encadrants du CAUE et assisté d'un programme informatique.

MASTER 2 GÉOGRAPHIE & PARCOURS RURALITÉ

Lors de deux sessions en classe, nous présentons et abordons la morphologie et les formes urbaines ainsi que les démarches des urbanistes d'aujourd'hui.



Douvres-la-Délivrande : des enjeux de préservation des espaces naturels et de transition énergétique face à la pression foncière

LICENCE MÉTIER DES ARTS ET DU DESIGN

Le 13 juin 2022, une architecte du CAUE a participé au jury de projet de licence Métier des Arts et du Design DNMADE du lycée Laplace à Caen : section patrimoine.

DU CONSEIL À LA FORMATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS

CAHIER #8 “L'ÉCOLE DE DEMAIN, REPENSER LES ESPACES D'APPRENTISSAGE”

“Un élève qui se serait endormi au 19^e pour se réveiller 150 ans plus tard, ne serait finalement pas tellement dépaycé” (Seymour Papert, 2003). Et si on essayait, pour une fois, de vraiment faire bouger les choses. Face aux nombreux défis qu'affrontent les collectivités, il est essentiel de se sensibiliser aux liens entre l'architecture et les spécificités de l'école de demain. Il ne s'agit pas là de définir un modèle type parfait mais de faire ressortir plusieurs idées qui pourront stimuler la création de modèles garants de succès pour les écoles à bâtir.

C'est avec cette véritable boîte à outils que le CAUE propose de vous accompagner pour répondre au mieux aux questions que vous vous posez sur les écoles du 21^e siècle.



Les actes du colloque “Habitats participatifs : une opportunité pour faire vivre les territoires” sont disponibles au format numérique sur notre site www.caue14.fr, et sur demande au format papier.



COLLOQUE PRATIQUE #4 “BÂTIR POUR UNE SANTÉ DURABLE, LA PLACE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS”

- le 10 novembre 2022 au Dôme à Caen
- 91 participants



LES ACTES DU COLLOQUE PRATIQUE #3 “HABITAT PARTICIPATIF, UNE OPPORTUNITÉ POUR FAIRE VIVRE LES TERRITOIRES”

- publication en septembre 2022
- un exemplaire a été adressé aux conseillers départementaux et régionaux, aux participants, intervenants, aux structures partenaires
- l'ensemble des élus du Calvados ont été destinataires d'une version dématérialisée

Cet ouvrage s'adresse aux élus locaux en premier lieu, en tant que maîtres d'ouvrages, initiateurs de projets mais aussi aux professionnels et techniciens, concepteurs et innovateurs de projets. Le colloque a permis de réunir maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre afin de faire émerger les projets de qualité. L'équipe du CAUE espère que l'évènement et la publication qui en découle aideront à changer notre regard sur les manières d'habiter demain et à envisager avec optimisme et enthousiasme des formes de vivre ensemble appelées à se diffuser. Nous espérons que les élus sauront s'emparer du sujet pour aider les porteurs de projets, voire être à l'initiative de projets d'habitats participatifs.

La santé durable est un enjeu crucial dans l'acte de bâtir, en particulier s'agissant d'architecture publique. Au cours de cette journée animée par Margotte Lamouroux, doctorante, architecte DE et journaliste, la place des matériaux biosourcés et géosourcés dans notre santé a été questionnée à travers 4 tables rondes :

- Santé et bâtiment, où en est-on ? Quel est le rôle essentiel de l'architecture sur la santé ? Les bâtiments répondent-ils aux besoins humains ?
- Face aux défis environnementaux, vers de faibles empreintes carbone et santé. Peut-on corriger notre santé et l'équilibre de notre environnement ?
- Géosourcé et biosourcé, ce qui est déjà possible dans le Calvados. Qu'en pensent les professionnels ?

- Architecture, cadre de vie et chantiers, l'influence des matériaux sains. Quelle mise en œuvre pour ces matériaux ?

L'objectif de cette journée était de donner des clefs de compréhension de nos interactions avec les architectures que nous occupons grâce aux interventions de spécialistes. Ainsi notre invitée d'honneur Suzanne Déoux, docteur en médecine, ORL, fondatrice de MEDIECO et présidente de Bâtiment Santé Plus, était-elle accompagnée de professionnels architectes, maçons, élus, représentants du département, membres d'association, de l'ARS et du CPIE. Les colloques pratiques du CAUE du Calvados s'adressent aux élus, techniciens et professionnels et les invitent à se rencontrer lors d'une journée d'échanges et de prise de recul sur leur pratique et leurs décisions.

Radio TouCaen a réalisé une interview du CAUE pour la présentation du futur colloque.



Ce séjour, planifié sur deux jours a consacré la première journée à la thématique du biosourcé avec des visites d'opérations de logements et de bâtiments publics, de maison de l'enfance et groupe scolaire, dans des communes rurales et petites villes. Guidés par l'association BRUDED, ces visites ont été l'occasion d'un riche échange avec les élus et les maîtres d'œuvre des opérations présentées.

La deuxième journée s'est déroulée autour de la thématique de l'habitat participatif avec comme accompagnateur l'association L'EPOK.

Les temps forts ont été les visites d'opérations, d'éco-hameau intégré à une ZAC, l'habitat autogéré en bourg rural, le collectif avec bailleur social, les échanges avec les différents acteurs dont les résidents et la formation sur les enjeux, les acteurs et types de montage des opérations d'habitat participatif animée par L'EPOK.



Les lieux visités :

- École primaire de Baulon avec le module de la bibliothèque en terre-fibres sous le préau,
- La Cie.Rit, habitat autogéré à Saint-Germain-sur-Ille,
- L'éco-hameau du Grand Chemin intégré à la ZAC de la Branchère à Chevaigné,
- L'Ôdôberge à Dol-de-Bretagne, résidence participative écologique avec un bailleur social comme maître d'ouvrage.

VOYAGE DES ÉLUS AUTOUR DE RENNES

- 19 participants
- les 8 et 9 juin 2022

Dans le cadre de nos missions de conseil auprès des collectivités, nous avons organisé en juin 2022 un voyage d'étude autour de Rennes à destination des élus des communes moyennes du Calvados centré sur les thématiques de l'habitat participatif et du biosourcé dans le logement et les bâtiments publics. La notion de qualité de conception architecturale a été également au centre des préoccupations.

Depuis de nombreuses années, des communes bretonnes, aussi bien rurales qu'urbaines, se sont engagées dans des démarches de développement durable. Des associations telles que BRUDED et L'EPOK font partager ces expériences par le biais de visites, de rencontres ou de formations, et accompagnent de nouvelles collectivités dans leurs projets.

Cette richesse d'expériences nous a convaincus de proposer ce voyage d'étude aux élus du Calvados afin qu'ils puissent débattre de ces thématiques avec les acteurs locaux et visiter des opérations exemplaires transposables à l'échelle de notre territoire.



L'Ôdôberge à Dol-de-Bretagne, résidence participative écologique avec un bailleur social comme maître d'ouvrage

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux : une communication multiple vers les professionnels et le grand public. Le CAUE du Calvados est présent et communique sur les réseaux et médias sociaux suivants : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube. En 2022, le développement des réseaux sociaux (contenus, ciblage, fidélisation des abonnés) suit son cours.

FACEBOOK



- 1 588 mentions j'aime
- 1 876 abonnés
- 2330 visites
- 64 publications
- 314 "like"
- 22 commentaires
- 73 partages

Ce réseau social reste un outil de communication important et possède une forte portée dans le cadre de la communication digitale du CAUE du Calvados. Ce réseau social nous permet de toucher notre communauté et une large audience au quotidien. Notre page professionnelle se nomme @CAUE DU CALVADOS et permet aux visiteurs de trouver le CAUE du Calvados, de suivre nos missions et événements.

C'est également un lieu d'interaction et de partages. Nous y relayons régulièrement du contenu renvoyant sur notre site Internet afin de générer des visites et du trafic. Cela peut ainsi affecter positivement la visibilité de notre site et remonter dans les moteurs de recherche tel que Google. Les statistiques ont démontré que les visuels avec peu de texte étaient préférés au contenu long et sans images ou photos. Nous utilisons un ton à la fois institutionnel, informatif et restons dans une approche assez ludique pour le grand public.

INSTAGRAM



- 798 abonnés
- 30 publications
- 220 likes
- 12 commentaires

En 2022 la page Instagram du CAUE continue de progresser. Nous y partageons des photos et des vidéos destinées au grand public, notamment sur nos évènements de type balades, colloques, concours photo, ateliers, cérémonies, ouvrages divers, sensibilisation scolaire...

Nous en profitons également pour partager les posts ou stories (contenu à durée limitée de 24h) de nos partenaires des acteurs de l'architecture. Ce réseau social nous permet de toucher un public jeune et varié. Cela augmente également notre visibilité depuis un mobile (marketing géolocalisé). Proposer un contenu visuel fixe ou des vidéos augmente la visibilité du CAUE sur les réseaux sociaux. En 2023, nous continuerons sur cette lancée !

Deux publications les plus plébiscitées au coude à coude

- Atelier "Construire ma cabane" dans le cadre de sa Programmation culturelle 2022 et des Chantiers Communs 2022 (26 likes)
- Vente de l'ouvrage jardins dans plusieurs librairies du Calvados (25 likes)

TWITTER



- 519 abonnés
- 647 tweets

436 millions d'internautes utilisent Twitter. C'est le réseau social de l'instantané ! Il faut être rapide, concis et efficace en quelques caractères. Les élus et les professionnels sont nos cibles principales sur cet outil de microblogage. Les # (hashtags) ont toute leur importance. Il s'agit en effet de mots clés nous permettant d'être identifiés par centres d'intérêt sur la toile.

Les meilleurs tweets :

- 297 impressions pour le colloque pratique "Bâtir pour une santé durable"

Le @CAUE_CALVADOS invite élus, techniciens et professionnels à se rencontrer le 10/11 au @LeDome à #Caen lors d'1 journée d'échanges autour du thème « Bâtir pour une santé durable, la place des matériaux biosourcés et géosourcés ». Infos/inscriptions : bit.ly/3ExvPek

- 357 impressions pour l'exposition "Jardins dans tous les sens"

CAUE14 @CAUE_CALVADOS
L'exposition « Jardins dans tous les sens » est à retrouver du mercredi 27 au vendredi 29/07 au @LePavillonCaen ! Activités en autonomies, quiz, lecture, détente... tout a été pensé pour que vous passiez un moment comme au jardin 🌱 (conçue pour petits et grands).

LINKEDIN



- 1 467 abonnés
- 1 874 impressions de posts

LinkedIn est un réseau social professionnel largement utilisé par toutes les professions. Ce réseau nous permet de développer notre sphère professionnelle. Nous y publions du contenu en lien avec l'architecture, le design, le paysage, l'environnement et l'urbanisme. La page LinkedIn nous permet de valoriser nos métiers, de diffuser nos offres d'emploi auprès de cibles plus spécifiques.

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DU CAUE À PORTÉE DE MAIN

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN 1 CLIC "DOC-OUEST"

- plus de 40 000 références en ligne
- plus de 20 000 visites
- plus de 1 200 études sur le Calvados

Le portail caue-docouest.com, c'est :

- un espace documentaire commun aux CAUE de l'Ouest : 14, 22, 44, 49, 50, 72 et 85,
- un catalogue numérique de l'intégralité des ressources documentaires du CAUE du Calvados,
- une base alimentée au quotidien par les documentalistes : nouveautés, dossiers thématiques, actualités,
- et depuis 2018, un accès personnalisé pour les collectivités du Calvados.

En 2021, le réseau Docouest a fait le choix de changer de prestataire pour son portail documentaire afin d'offrir aux usagers et à l'équipe un meilleur service et une plateforme plus performante et plus moderne.

Le choix s'est porté sur le logiciel Syracuse. Le portail qui devait être opérationnel en fin d'année 2022 a pris du retard du fait de sa complexité technique.

Le projet poursuit son développement et devrait être finalisé en 2023.



LA PRESSE DU JOUR

Le CAUE surveille l'actualité de la presse locale quotidiennement et diffuse les articles liés l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement, à l'environnement, au paysage et aux collectivités locales à l'ensemble de l'équipe.

L'INFO DE LA DOC

Le centre de ressources communique, en interne via une newsletter "Les infos de la doc" et en externe via son site et les réseaux sociaux, sur les nouvelles acquisitions ou sur des informations pratiques (modalités de prêt, accès en ligne aux revues...).

LA VEILLE JURIDIQUE ET LA REVUE DE PRESSE SPÉCIALISÉE

Le CAUE réalise de façon régulière une veille juridique et une revue de presse spécialisée à destination de l'équipe du CAUE. Elles sont faites en fonction de l'actualité et diffusées régulièrement.

Veille juridique # 16 23 août 2022

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

Top départ à la mise en œuvre du droit de surplomb !

Le décret précise notamment le contenu de la notification préalable à la réalisation des travaux d'isolation (ITE), celui de la convention relative au droit d'accès devant être signée entre les voisins et les modalités d'exercice du droit d'opposition au surplomb par une copropriété.

[En savoir plus](#)
Décret n° 2022-926 du 21 juin 2022

PASSOIRE THERMIQUE

Confirmation du report au 1er avril 2023 de l'audit énergétique des passoires thermiques

Ce décret et cet arrêté officialisent le report de l'audit énergétique des passoires thermiques qui devait entrer en vigueur le 1er septembre.

Sont modifiés en conséquence l'article 3, alinéa 2 du décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 ainsi que l'article 5, alinéa 2 de l'arrêté de même date qui fixent désormais au 1er avril 2023 l'entrée en vigueur de l'obligation de réalisation de l'audit énergétique réglementaire pour le vente des logements individuels et des immeubles collectifs en monopropriété de classes DPE F et G.

[Décret n° 2022-1147 du 9 août 2022](#)

REVUE DE PRESSE SPÉCIALISÉE # 13 Août 2022

ARCHITECTURE - CONSTRUCTION

Dossier. Maison préfabriquée
(n°125, pp. 43-61)
Découvrir les idées préconçues
Contain Lite, du conteneur à la maison
Bois côté pile, ardoise côté face

Reportages petites surfaces
(n°125, pp. 81-113)
La lumineuse métamorphose du grenier décentré
L'architecte qui rivalise d'un plateau de jeu aux mille et un secrets
L'élégance justesse de la petite Maison Spirale
Servants tours d'illusionnistes pour petits espaces augmentés

Habitat minimal
(n°307, pp. 75-85)
Les projets de sábanes, sbría et autres Sey hóuses expriment le désir de se rapprocher de la nature et de valeurs considérées comme essentielles, en exaltant l'utopie d'une vie hors réseaux. Comment faire pour vivre avec un minimum de confort, dans une très petite surface, tout en réduisant résolument son impact sur l'environnement?

Matériaux géosourcés
(n°307, pp. 55-63)
En attribuant le prix Pritzker 2022 à l'architecte burkinabé Francis Kéré, vingt ans après l'australien Glenn Murcutt, le jury a de nouveau distingué une œuvre singulière croisant ressources locales et produits industriels souterrains, qui met à l'honneur les matériaux de construction géosourcés dont la fabrication requiert peu d'énergie.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- 58 prêts en 2022
- 35 nouvelles acquisitions en rapport avec nos thèmes de l'année (jardin, architecture écologique, transition écologique, villes récréatives)
- plus de 1 100 ouvrages disponibles

Le centre de ressources et de documentation du CAUE du Calvados intervient en interne en soutien aux membres de l'équipe mais aussi, en externe, à la disposition des élus, professionnels, étudiants, enseignants et particuliers. Spécialisé en architecture, habitat, urbanisme, environnement et paysage, il offre de nombreuses ressources disponibles.

Concernant le prêt de documents, l'ensemble des ressources du CAUE (ouvrages, brochures, revues...) sont empruntables gratuitement pour une durée de 30 jours renouvelable sur simple demande.



L'OBSERVATOIRE DES CAUE

- 50 CAUE adhérents
- 5 947 réalisations en ligne
- 407 412 pages vues
- 1 116 pages vues/jour en moyenne

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données nationale, régulièrement actualisée et nourrie d'opérations sélectionnées par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage ou d'exemple.

En 2022, l'Observatoire national des CAUE a été entièrement refondu. Cette refonte avait pour objectif d'avoir un visuel plus design et des fonctionnalités enrichies (menu, sélections thématiques, newsletter).

Longtemps attendu, le nouveau site Internet de l'Observatoire CAUE a été mis en ligne début octobre.

NOUVEL OUTIL DE MESURES D'AUDIENCE

En février 2022, la CNIL a mis en demeure plusieurs organismes utilisant Google Analytics pour transferts illégaux de données utilisateurs hors UE. En conséquence, l'Observatoire CAUE n'utilise plus cet outil puissant et fin de mesure d'audience mais une autre solution propre à WordPress appelé Jetpack. Toutefois, les données d'analyse sont bien moins détaillées. Il faut ajouter à cela l'obligation de respect de la RGPD incluant la possibilité de refuser tout cookie. Pas de cookie = pas de suivi statistique. Il faut donc prendre les chiffres de consultation pour ce qu'ils sont : une vision partielle et certainement minorée des flux sur le site de l'Observatoire.



L'ASSOCIATION

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| M. L'Architecte des bâtiments de France |
M. le Directeur départemental des Territoires et de la Mer | Mme la Directrice académique des Services de l'Éducation Nationale | M. Hubert Courseaux, Vice-Président du Conseil Départemental du Calvados, Président de la communauté de communes Terre d'Auge, Maire de Bonneville-la-Louvet | Mme Sylvie Jacq, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Francis Joly, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Sébastien Leclerc, Secrétaire du Conseil Départemental | Mme Sophie Simonnet, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Ludwig Willaume, Vice-Président du Conseil Départemental | Mme Nathalie Montigné, urbaniste, Directrice Le Pavillon | M. Jean-Cédric Landry, Géomètre expert | M. Hervé Declomesnil, Architecte DPLG | M. Gilles Vilquin, Architecte DPLG | M. Philippe Madeline, professeur de géographie Université de Caen | M. Franck Gaillet, Paysagiste concepteur | M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Évêque | Mme Nicole Desmottes, Vice-présidente de la communauté de communes de Vire au Noireau, Maire déléguée de Roullours | Mme Véronique Masson, Maire de Rosel | M. Olivier Paz, Maire de Merville-Franceville | M. Pascal Daligault, Maire-adjoint de Condé-en-Normandie | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine | Mme Audrey Hurel, représentante du personnel |

LES MEMBRES ADHÉRENTS

PERSONNES MORALES

| Chambre d'Agriculture du Calvados | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville | Maisons Paysannes du Calvados | GRAPE | Société ÉDIFIDÈS | SOLIHA | UNAM | NEXITY | CARSAT | Conservatoire du Littoral |

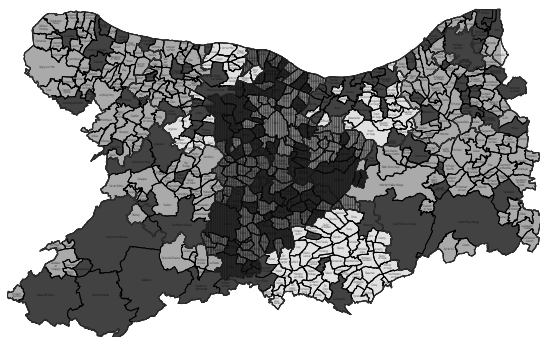
PERSONNE PHYSIQUE

| M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine |

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

| Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Arromanches-les-Bains | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Aurseulles | Barbery | Barbeville | Baron-sur-Odon | Basly | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Le Bô | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Bréville-Les-Monts | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | La Cambe | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Le Castelet | Castine-en-Plaine | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny-aux-Vignes | Cesny-les-Sources | Clécy | Colleville-Montgomery | Colleville-sur-Mer | Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie | Communauté de Communes Bayeux-Intercom | Communauté de Communes Terre d'Auge | Communauté de Communes Cingal-Suisse-Normande | Communauté de Communes Cœur-Côte-Fleurie | Communauté de Communes Cœur-de-Nacre | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon | Communauté

de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville | Communauté de Communes Isigny-Omahia | Communauté de Communes Pré-Bocage | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Crocy | Deauville | Démouville | Dialan-sur-Chaîne | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducy-Sainte-Marguerite | Épron | Escoville | Estrées-la-Campagne | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fournelle | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Vieux | Giberville | Gonneville-sur-Honfleur | Gonneville-sur-Mer | Goustranville | Gouvix | Grangues | Grentheville | La Hoguette | Le Hom | Honfleur | Houlgate | Janville | Juaye-Mondaye | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Livarot-Pays-d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville-Franceville | Mery-Bissières-en-Auge | Les Monceaux | Mondrainville | Montillières-sur-Orne | Les Monts-d'Aunay | Les Moutiers-en-Cinglais | Moulins-en-Bessin | Moulty-Chicheboville | Moyaux | Mutrécy | Noron-La-Poterie | Noues-de-Sienne | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Pierrefitte-en-Cinglais | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rosel | Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Denis-de-Méré | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Pierre-en-Auge | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Saint-Philbert-des-Champs | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | SCoT Caen-Métropole | Soliers | Sommervieu | Souleuvre-en-Bocage | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Le Tronquay | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varaville | Vendevre | Verson | Victot-Pontfol | Vierville-sur-Mer | Villers-Bocage | Vire-Normandie |



LA VIE DU CAUE

LES FORMATIONS INTERNES

SAGE Comptabilité – ACTIMAC
Réglementation environnementale 2020 – Le Moniteur
Les fondamentaux des marchés publics – ACP Abilways
Pathologie du bâtiment – CNFCE
Prise de parole en public : les techniques pour convaincre – CEGOS
Suis-je au point sur... le droit de l'information – ADBS
Zéro Artificialisation Nette et Zéro Perte Nette de biodiversité :
mettre en œuvre une politique "double zéro" - AgroParisTech

LES DÉPARTS ET LES ARRIVÉES

DÉPARTS

Margaux DELPORTE – Chargée d'étude paysagiste
Marion DUFOUR – Chargée d'étude architecte
Clément REPEL – Assistant de gestion
Floënn TRIBOT – Alternante urbaniste

ARRIVÉES

Anaïs FROMAGE-JARRY – Secrétaire de direction
Clément REPEL – Assistant de gestion
Ornella THIERRY – Chargée d'étude paysagiste

LES STAGIAIRES

Aliénor LAROCHE – stage de découverte 3^e
du 17 au 21 janvier 2022
Camille COCAIN – stage de découverte 2nd
du 20 au 24 juin 2022
Juliette PINTO – stage diplôme d'état de paysagiste
du 20 juin au 23 septembre 2022
Lison LEJEUNE – stage de découverte 3^e
du 12 au 16 décembre 2022

L'ÉQUIPE DU CAUE DU CALVADOS

Fabien Tessier, directeur — Audrey Hurel, directrice adjointe,
urbaniste référente — Vanessa Planchenault, assistante de
direction — Célia Pommier, assistante de direction/chargée
de communication — Sandra Kubaki, secrétaire d'accueil —
Bertrand Léguillon, architecte DPLG, référent — Fanny Compère,
architecte DPLG — Claire Samassa, architecte DPLG —
Élodie Paillard, architecte HMONP — Céline Coderch,
architecte HMONP — Sara Szucs, urbaniste — Zoé Bourdier,
urbaniste — Agathe Pettrignani-Gresset, paysagiste référente —
Elsa Quintavalle, paysagiste concepteur — Ornella Thierry,
paysagiste concepteur — Eugénie Baylac, médiatrice culturelle/
architecte DE — Nathalie Fer, chargée de recherche — Hélène
Jandricek, documentaliste — Véronique Josset-le Barbenchon,
infographiste.

LE CAUE DANS LA PRESSE

Les relations publiques et les relations presse se sont développées au CAUE du Calvados. En effet de nombreux articles sont parus dans la presse locale (dont Ouest-France), dans les gazettes des Communes, les blogs, les agendas culturels de Caen-la-Mer, Unidivers... , mentionnant le CAUE ou ses actions.

ARCHITECTURE

Balleroy-sur-Drôme. De nombreux projets pour la commune à plus ou moins long terme (La Renaissance Le Bessin, 29/12/2022) — Honfleur. Projet d'université multiculturelle : de nouvelles études sont programmées (Le Pays d'Auge, 16/12/2022) — Condé-en-Normandie. La Maison France services apporte des conseils (Ouest France, 01/12/2022) — Tirer le meilleur du logement, ne pas déménager (Ouest France, 5/10/2022) — Thury-Harcourt. Toutes vos démarches en un seul lieu (Les Nouvelles de Falaise, 22/09/2022) — Tilly-sur-Seulles. Quoi de neuf dans la cité tilloise ? (La Renaissance Le Bessin, 11/08/2022) — Cambes-en-Plaine. Ancienne mairie : quelles sont les pistes ? (Liberté Bonhomme, 14/04/2022) — Cambes-en-Plaine. Discussions sur l'avenir de l'ancienne mairie (Ouest France, 09/04/2022) — Les Cerqueux. On ne dépense pas l'argent pour rien (Ouest France, 15/03/2022) — Barbery. Des chantiers pour la commune

au sein du programme 2022 (Ouest France, 10/03/2022) — Cambes-en-Plaine. Quel avenir pour l'ancienne mairie ? (Ouest France, 04/03/2022) — Barbery. La municipalité peut enfin lancer son programme (Ouest France, 03/03/2022) — Cambes-en-Plaine. Que faire de l'ancienne mairie ? (Liberté Bonhomme, 03/03/2022) — Blainville-sur-Orne. Quels sont les projets ? (Liberté Bonhomme, 24/02/2022) — Val-de-Drôme. Agrandissement de la cantine scolaire et création d'un bâtiment scolaire (La Voix le Bocage, 27/01/2022) — Blainville-sur-Orne. Le maire de Blainville-sur-Orne sur tous les fronts (Ouest France, 22-23/01/2022) — Cambes-en-Plaine. La mairie dévoile ses grands projets pour la nouvelle année (Liberté Bonhomme, 20/01/2022) — Honfleur. Un projet d'université multiculturelle «pour faire du tourisme durable et intelligent» (Le Pays d'Auge, 18/01/2022) — Condé-en-Normandie. Les Condéens ont choisi leur clocher (Ouest France, 15-16/01/2022) — Ablon. Le maire évoque les projets pour 2022 (Le Pays d'Auge, 14/01/2022) — Ablon — Construction d'une nouvelle cantine scolaire (Ouest France, 11/01/2022)

AMÉNAGEMENT - PAYSAGE

Bernières-sur-Mer. Cimetière saturé, bibliothèque trop petite : les habitants invités à proposer leurs solutions (Liberté Bonhomme, 29/12/2022) — Bernières-sur-mer. Une réunion pour parler travaux et zone submersible (Ouest France, 01-02/10/2022) — Cahagnes. Beaucoup de travaux prévus en 2023 (La Renaissance Le Bessin 29/09/2022) — Cahagnes. Aménagement du bourg (La Voix Le Bocage, 22/09/2022) — Les Monts d'Aunay. Les cimetières vont se mettre au vert (La Voix Le Bocage, 8/09/2022) — Creully-sur-Seulles. Le cœur de bourg se métamorphose et se modernise doucement (La Renaissance Le Bessin, 18/08/2022) — Bretteville-sur-Odon. Une maison préemptée à proximité de l'église (Ouest France, 21-22/05/2022) — Amfreville. Création d'un lotissement (Le Pays d'Auge, 20/05/2022) — Tilly-sur-Seulles. Le cœur de bourg va faire peau neuve (Ouest France, 18/04/2022) — Terre d'Auge. Le long de l'A13. À quoi pourrait ressembler la promenade autour du lac demain ? (Le Pays d'Auge, 01/04/2022) — Pont-l'Évêque. Le site du lac en voie d'être transformé (Ouest France, 01/04/2022) — Ponts-sur-Seulles. Projet de lotissement (La Renaissance Le Bessin, 31/03/2022) — Bonneville-sur-Touques. La maire a présenté son projet de sécurisation (Ouest France, 11/03/2022) — La Cambe. Projet de sécurisation du bourg (La Renaissance Le Bessin 17/02/2022) — Blonville-sur-mer. Un projet d'aire naturelle de jeux le long de l'avenue de la brigade Piron (Le Pays d'Auge, 15/02/2022) — Creully-sur-Seulles. Les travaux du cœur de bourg et du pôle santé démarrent en janvier 2022 (La Renaissance Le Bessin, 20/01/2022) — Colleville-sur-mer. L'aménagement du bourg en réflexion (Ouest France, 25/01/2022) — Crocy. De nombreux projets pour 2022 (Les Nouvelles de Falaise, 20/01/2022) — Grandcamp-Maisy. Quai Crampon (Ouest France, 15-16/01/2022) — Trouville-sur-mer. Dans ses vœux, Sylvie de Gaetano dévoile ses projets pour 2022 (Le Pays d'Auge, 14/01/2022) — Mosles. Assainissement : une année de travaux (Ouest France, 13/01/2022) — Vierville-sur-mer. Réflexion sur un futur aménagement du bourg (Ouest France, 13/01/2022)

SENSIBILISATION

Falaise. Un éventail de projets pour le Pôle Bordereau (Les Nouvelles de Falaise, 13/10/2022) — Valdallière. Au pôle scolaire, une rentrée 2022 sereine (Ouest France, 3-4/09/2022) — Le Tronquay. De nombreux projets à l'école des Poteries (La Renaissance Le Bessin, 01/09/2022) — Une exposition sur le «Vivre ensemble» à découvrir à Lisieux-Plage (Le Pays d'Auge, 15/07/2022) — Cinq sens dans une expo (Liberté Bonhomme, 16/06/2022) — Déguster des plantes et fabriquer ses cosmétiques (Ouest France, 18/05/2022) — Mondeville. L'art de la permaculture se cultive à Mondeville (Ouest France, 22/04/2022) — Mondeville. Une journée dédiée à la permaculture mercredi 20 avril (Ouest France, 19/04/2022) — Trouville-sur-mer. «2040, on se jette à l'eau», une expo pour penser la montée des eaux (Le Pays d'Auge, 15/04/2022) — Saint-Pierre-en-Auge. Le jardin est à l'honneur dans un livre (Ouest France, 13/04/2022) — Le jardin conservatoire identifié (Le Pays d'Auge, 12/04/2022) — Une exposition sur la réutilisation des églises à Saint-Nicolas (Ouest France, 14/03/2022)

Rapport d'activité de l'année 2022



28 rue Jean Eudes
14000 CAEN
02 31 15 59 60
contact@caue14.fr
www.caue14.fr



Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère avec pour missions :

- l'information et la sensibilisation du public,*
- la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,*
- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire, réhabiliter ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,*
- le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement.*

Sa consultation est gratuite, et son financement est essentiellement assuré par des fonds publics.

Pour les particuliers, des permanences de conseil architectural sont assurées par des architectes conseil.

Pour les collectivités, l'équipe du CAUE, composée de chargés d'études architectes, urbanistes, paysagiste, assiste les élus dans la définition et la mise en place de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.